

# Stephi infos

2023



# Les numéros

## utiles

### Urgences

- Urgence médicale (SAMU) ..... 15
- Pompiers ..... 18
- Police-secours ..... 17

### Médecin

- Dr Sabrina Michel-Leuvrey ..... 03 29 23 98 22

### Kinésithérapeute

- M. Didier Valentin ..... 03 29 62 52 10

### Thérapie manuelle, générale et crânienne

- M. Jean-Michel Demengeon, sur rendez-vous  
..... 06 25 05 17 89

### Ostéopathe

- M<sup>me</sup> Gaëlle Chaput ..... 06 35 63 58 90

### Naturopathe

- M<sup>me</sup> Claire André-Petitdemange ..... 06 03 53 65 90

### Réflexologie

- Massage et santé :  
M<sup>me</sup> Frédérique Hussmann ..... 06 04 13 58 46

### Praticienne Reiki et bien-être

- M<sup>me</sup> Catherine Colin ..... 06 70 03 90 32

### Dentiste

- M<sup>me</sup> Christelle Antoine ..... 03 29 23 30 93

### Pharmacies

- M<sup>me</sup> Agnès Barthelemy-Claude ..... 03 29 23 08 74
- M. Petitjean ..... 03 29 23 02 59

### Infirmières

- M<sup>me</sup> Catherine Duval ..... 06 78 47 78 86 ou 03 29 22 90 72
- M<sup>me</sup> Sophie Thouvenin ..... 06 83 13 01 18
- M<sup>me</sup> Cécilia Antoine ..... 06 38 56 38 05

### Taxis

- Taxi Chol ..... 03 29 23 24 17 ou 06 08 43 89 13
- Taxi Joelle & taxi Mangin .. 06 73 10 86 48 / 06 29 58 45 78

- Paroisse ..... 03 29 23 25 12

## Services administratifs

### Mairie de Saint-Etienne-lès-Remiremont

- Heures d'ouverture : du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Et le samedi matin de 9h à 12h
- Accueil ..... 03 29 26 18 00
- N° astreinte générale ..... 06 07 52 16 98
- Garderie/Accueil de Loisirs ..... 03 29 62 34 03

### Bureau de Poste

#### à Saint-Etienne-lès-Remiremont

- Horaires du lundi au vendredi de 9h à 11h30  
(Fermeture le samedi) ..... 03 29 23 24 20

### Déchèteries

- Saint-Nabord ..... 06 43 46 26 86  
Du lundi au jeudi : de 14h à 19h  
Les vendredis et samedis : de 9h à 12h  
et de 14h à 19h - Le dimanche : de 9h à 12h  
A noter en période d'hiver (1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> mars) :  
fermeture à 18h. Fermeture les jours fériés.
- Eloyes ..... 03 29 31 33 75  
Lundi et dimanche : fermé  
Mardi, jeudi et vendredi : de 13h à 18h  
Mercredi et samedi : de 9h à 12h et 13h à 18h

### RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES LES LUNDIS.

**TRI SÉLECTIF**  
CHAQUE MERCREDI,  
(SACS JAUNES distribués  
gratuitement en mairie).



## Suivez nous

sur Facebook



et sur Instagram



**saintetiennesrmt\_officiel**



**VOSGES SECRÈTES**

la Communauté de Communes de  
la Porte des Vosges Méridionales

Directeur de la publication : Michel DEMANGE  
Collaboration : Jean-Charles TISSERAND, adjoint à la communication  
Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 2023

Ce produit est certifié  PEFC 10-31-3527 - Création et impression  L'ATELIER DE LA COMMUNICATION - 202303-155066

Crédit photo 1<sup>ère</sup> de couverture : @Patrick MANGEL - lesvosgesvuesduciel.com

*Stéphanoises, Stéphanois,  
Cher(e)s ami(e)s,*



*Malgré une année 2022 sombre, avec les premières conséquences du réchauffement climatique et l'arrivée de nombreux incendies dans nos forêts vosgiennes, un début d'hiver marqué par l'angoisse d'une crise de l'énergie et la crainte de délestages électriques, où la COVID-19 semble devenir une histoire sans fin et où la guerre a fait son retour au sein de notre Continent et provoqué un cataclysme géopolitique, nous nous devons, plus que tout, de rester optimistes et chacun à notre niveau, de continuer à aider, à agir du mieux que nous le pouvons !*

*Comme dans quasiment toutes les collectivités, le 1<sup>er</sup> regard qu'ont posé les élus sur l'année 2023 est un regard budgétaire, c'est le travail qui a été fait ces dernières semaines par les élus. Si cette réflexion a été abordée, comme tous les ans sans à priori, force est de constater que le rendu n'est pas réjouissant, et que bien au contraire, il interroge sur la place que l'État souhaite réserver aux collectivités locales dans le fonctionnement de notre pays.*

*En effet, nous subissons des hausses de fonctionnement que nous ne pouvons pas maîtriser comme la hausse du point d'indice des fonctionnaires, la hausse très importante de l'électricité, des énergies en générale, de tous les contrôles réglementaires et de tous les achats courants.*

*Ces augmentations vont impacter de façon importante notre budget de fonctionnement et dans ce contexte, cela va devenir très compliqué et on risque de ne faire plus que l'essentiel.*

*Cependant, afin de juguler la hausse du coût de l'énergie, nous avons poursuivi notre politique d'économie :*

- éclairage public réduit et passage en LED*
- baisse d'un degré du chauffage dans les bâtiments publics...*

*Néanmoins, en ces périodes difficiles, nous nous devons plus que jamais d'être exemplaires, pas de réalisations somptuaires, une utilisation au plus juste des finances publiques et une maîtrise des charges feront que cette année encore, nos investissements seront financés sans recours à l'emprunt ni hausse de la fiscalité.*

*Et pourtant, pour le bien-être et la sécurité de chacune et chacun d'entre vous, nous continuerons cette année encore notre politique d'investissement.*

*2023 verra donc le début de la réhabilitation de l'ancienne école du Fossard, l'inscription au budget de la requalification du site de la Moutière, en plus des opérations classiques et récurrentes d'entretien de notre patrimoine.*

*A noter également la réhabilitation de la station de neutralisation de notre réseau d'eau potable, réseau d'eau potable ayant un rendement de 85,4%, supérieur à la moyenne nationale qui est de 80%.*

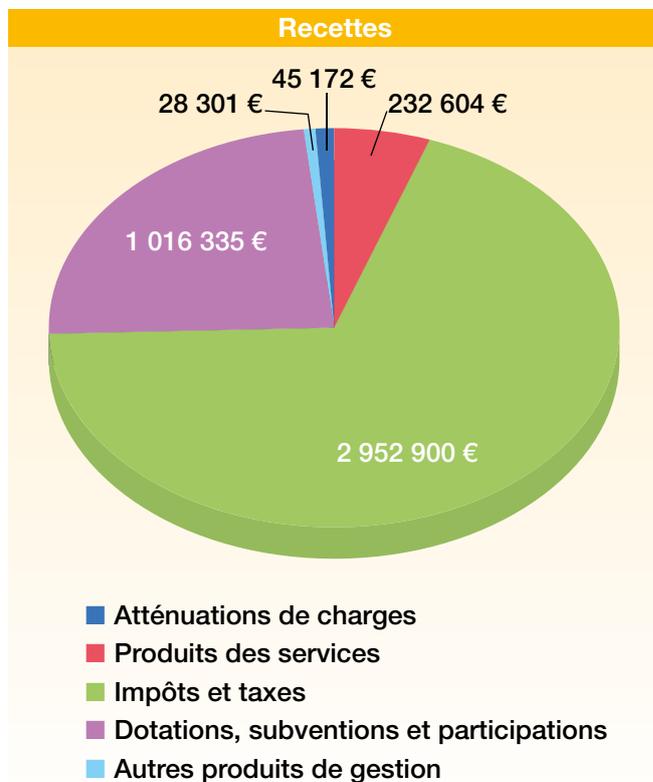
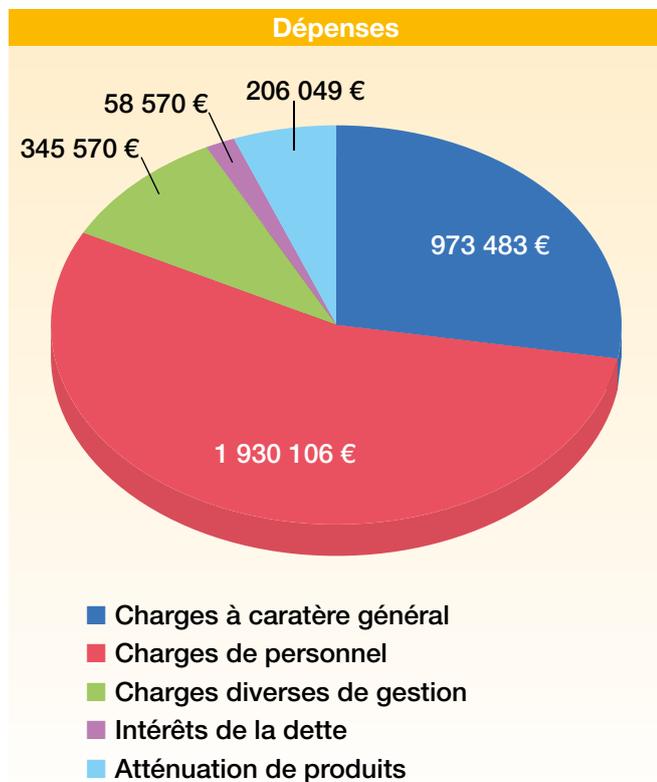
*Malgré ces inquiétudes et incertitudes, nous devons rester raisonnablement confiants en l'avenir et dans notre capacité à réagir aux transformations qui ne manqueront pas de se produire à plus ou moins long terme.*

*Concernant la vie municipale, après un ajustement plus que nécessaire au sein de la municipalité, j'ai eu plaisir à voir Francis HANS rejoindre l'équipe d'adjoints pour prendre en charge le développement environnemental.*

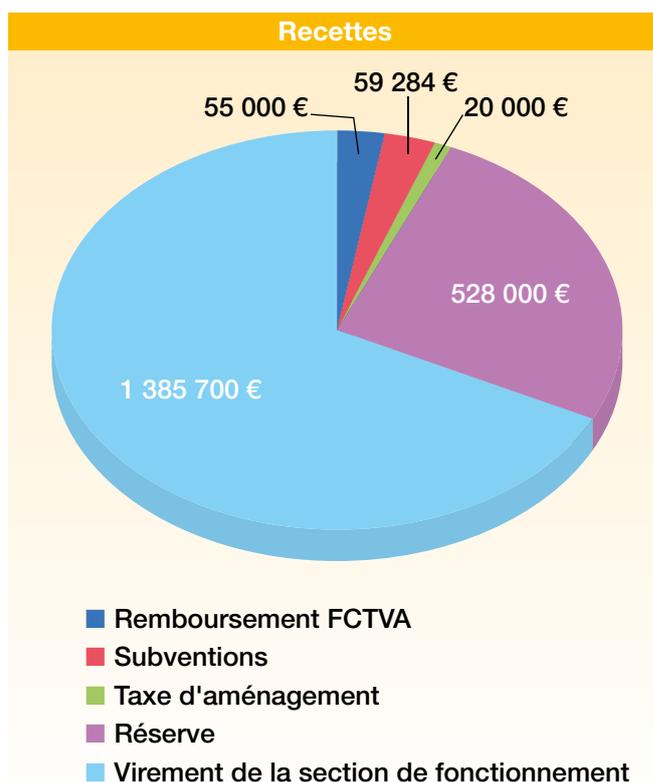
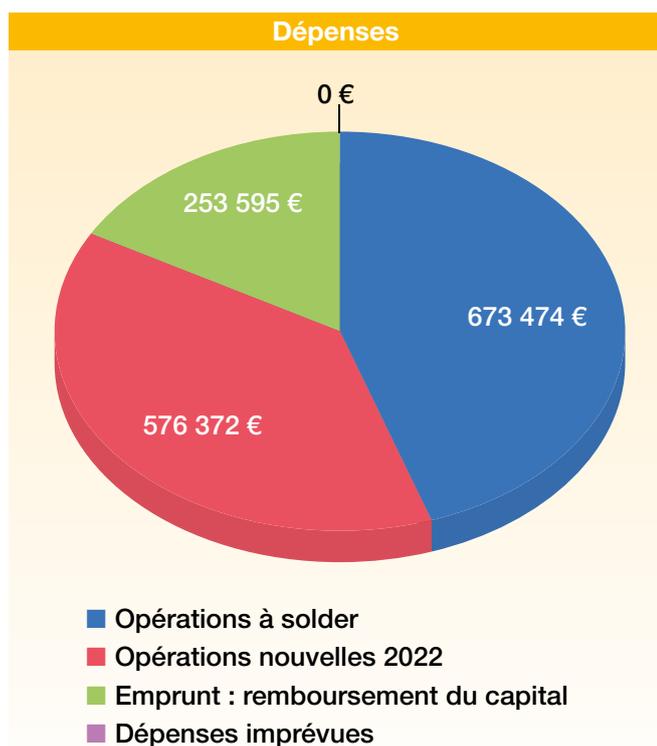
*Je vous souhaite une bonne lecture de votre bulletin municipal et vous assure de mon engagement le plus total, ainsi que celui de mon équipe, au service de toutes et tous pour mener notre mission avec ferveur, passion et enthousiasme.*

**Michel DEMANGE, Maire**

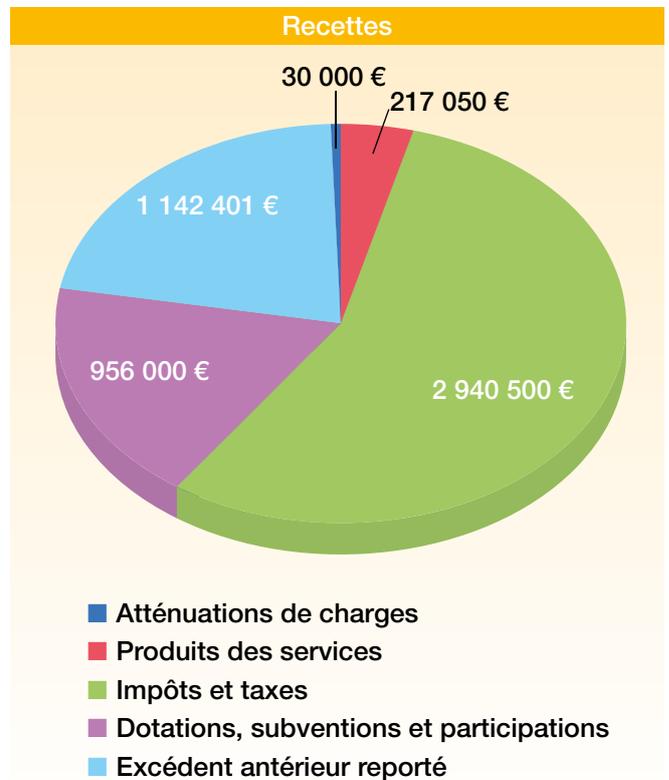
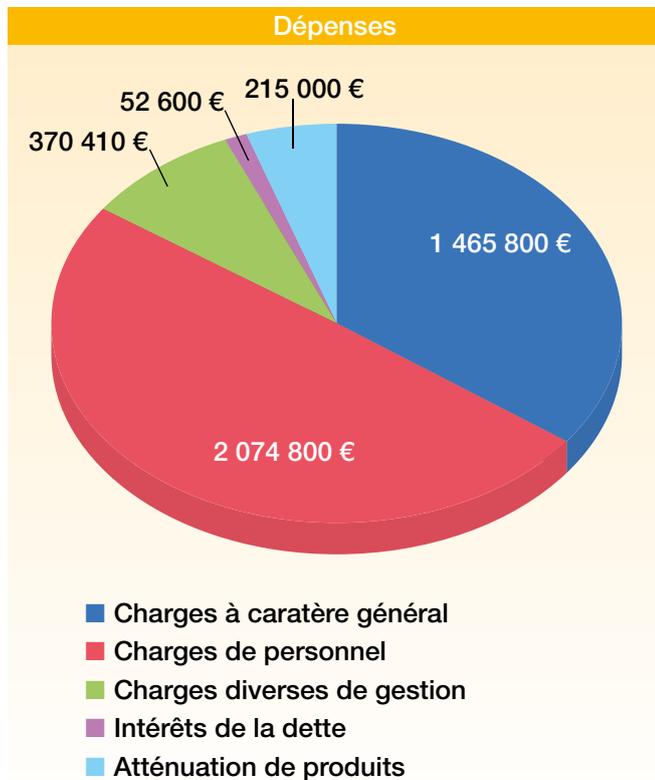
## Résultats 2022 : budget fonctionnement



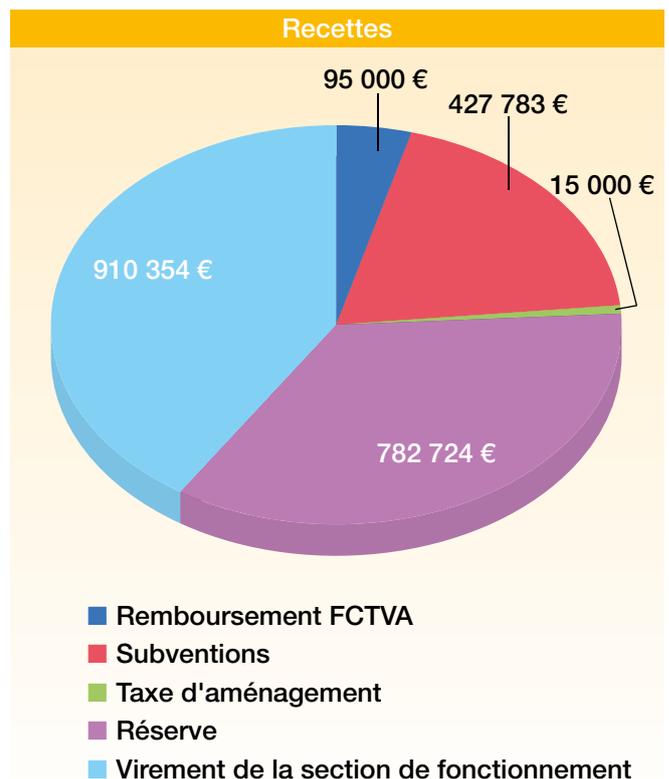
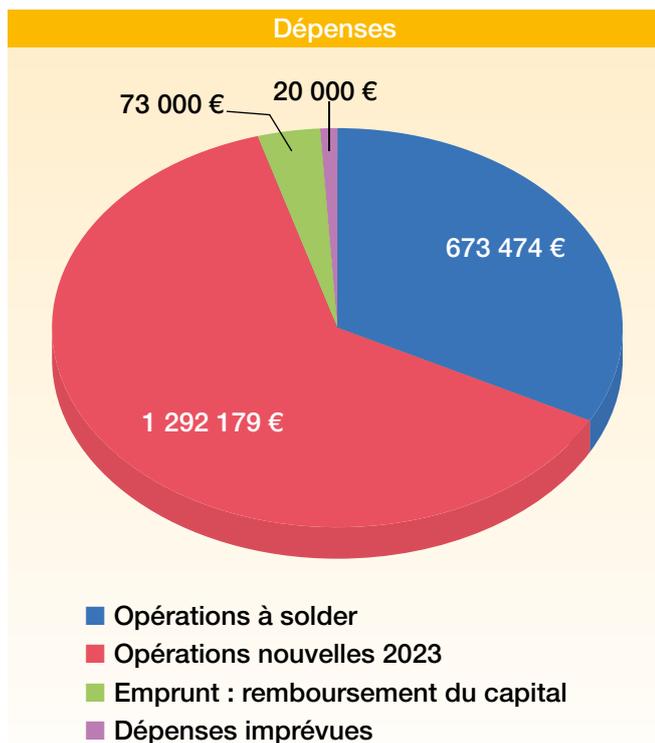
## Résultats 2022 : budget investissement



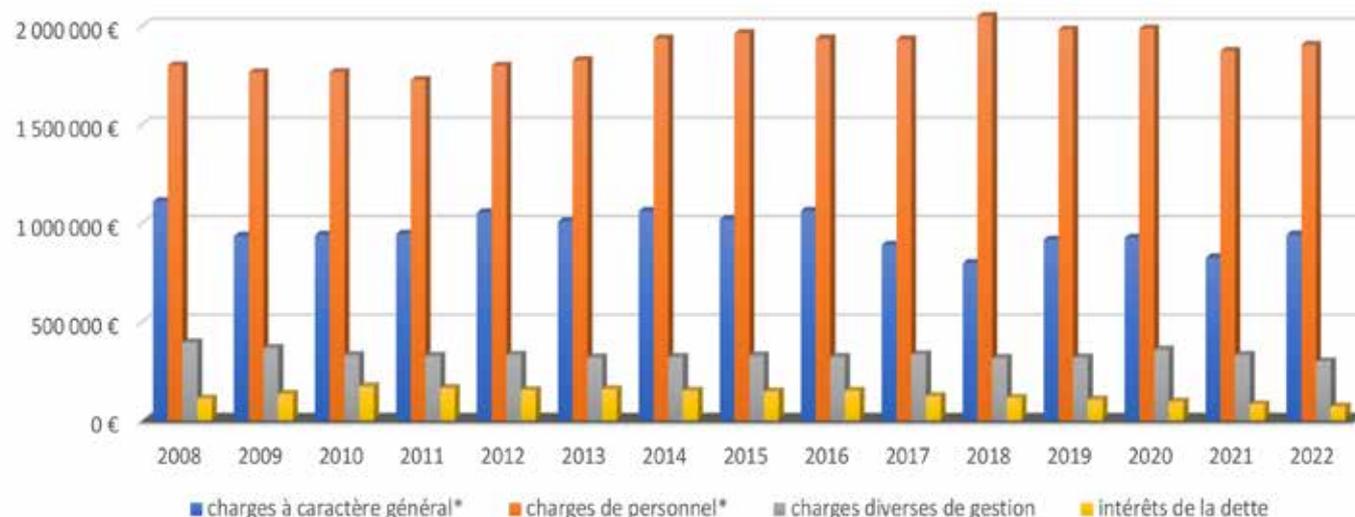
## Budget principal primitif 2023 : fonctionnement



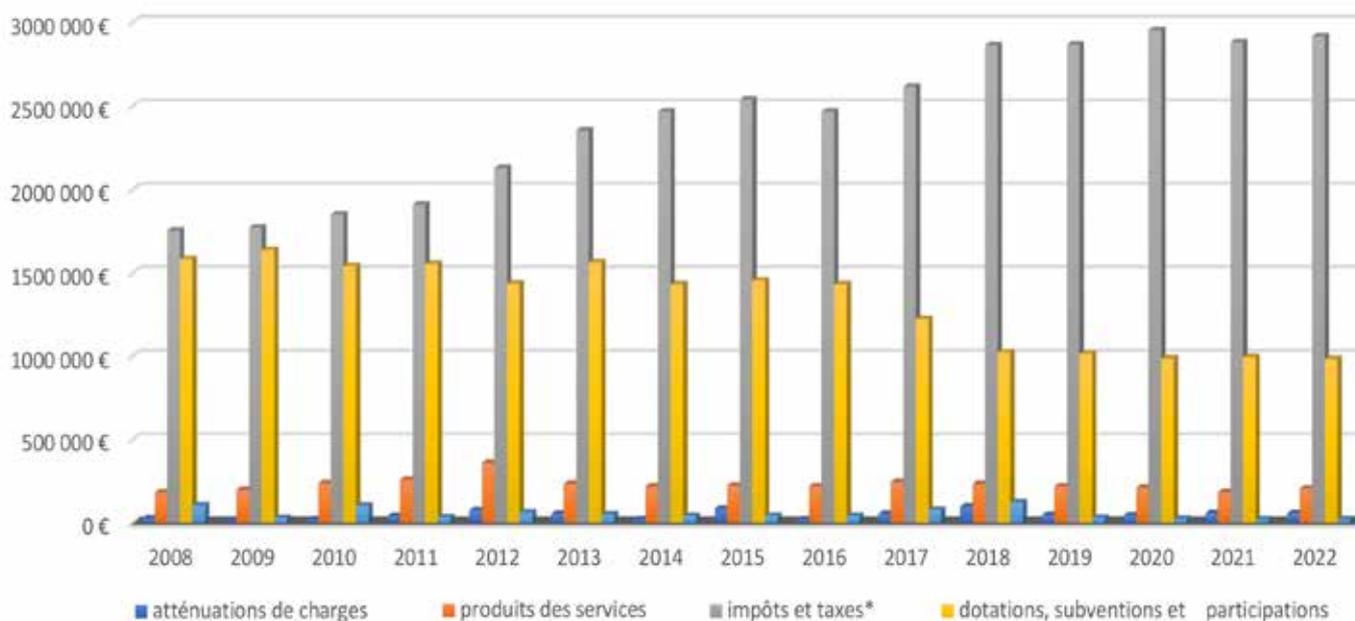
## Budget principal primitif 2023 : investissement



## BUDGET PRINCIPAL : Dépenses réelles de fonctionnement entre 2008 et 2022



## BUDGET PRINCIPAL : Recettes réelles de fonctionnement entre 2008 et 2022



## Un point sur la dette de la commune

Budget général	962 771€
Budget eau	49 461€
Budget assainissement	135 555€
Encours tous budgets	1 147 967€

Encours par habitant : 292€

Ratio de désendettement : 0.67 : la commune peut rembourser la totalité de sa dette en moins d'un an

## Du côté

## des travaux

### ■ Rue de l'Eglise : Réfection de trottoir

En 2021, un mur de soutènement avec clôture a été mis en place rue de l'Eglise. Cet aménagement a accentué la vétusté du trottoir déjà très détérioré.

Le projet a donc consisté à procéder au remplacement de 80 ml de bordures béton avec 180 m<sup>2</sup> de surface traitée en enrobés.

Le montant de travaux s'élève à 14 907 € HT (17 888.40 € TTC).

Subvention du Conseil Départemental des Vosges : 2 424 €.

### ■ Rue du Tiatou : Réfection de la chaussée

En 2016, un cheminement piétonnier a été créé rue du Tiatou, avec mise en place d'une bordure franchissable côté Sud.

La réfection de la chaussée en enrobés a été réalisée avec calage au nouveau profil des bouches à clés et des tampons d'assainissement.

Ainsi, 1 300 m<sup>2</sup> ont été traités en enrobés et 250 ml de caniveau CC1 ont été remplacés.

Le montant de travaux s'élève à 40 170 € HT (48 204 € TTC).

Subvention du Conseil Départemental des Vosges : 6 612 €.



### ■ Avenue Val Moselle : Création de trottoir

Pour sécuriser le cheminement piétonnier avenue Val Moselle, un trottoir entre deux portions existantes a été créé.

Les travaux ont consisté à poser 80 ml de bordures T2 granite et 120 ml de bordures P1 béton, puis à réaliser un revêtement en enrobés sur une surface de 180 m<sup>2</sup>.

Une zone de repos de 50 m<sup>2</sup> en dalles engazonnées a également été réalisée.

Le montant de travaux s'élève à 22 830 € HT (27 396 € TTC).

Subvention de l'Etat (Préfecture des Vosges) : 4 989 € au titre des amendes de police.



## Du côté des travaux

### ■ Aménagement de voirie à proximité de l'École du Fossard :

Dans le cadre de la sécurisation des abords de l'école du Fossard, un « dépôt minute » en évitement a été réalisé.

Les travaux ont consisté à baisser les bordures sur 25 ml, à réaliser une couche de fondation en grave, à poser une contre-bordure ; ceci afin de créer un parking en évitement sur une largeur de 3 ml pour un stationnement temporaire.

Le montant de travaux s'élève à 8 719 € HT (10 462.80 € TTC).

### ■ Mise en place de chicanes et de feux comportementaux - Rue de Seux :

Afin de réduire la vitesse des automobilistes empruntant la rue de Seux, la commune a décidé de mettre en place différents aménagements sécuritaires.

S'agissant d'une voirie départementale, ce dossier a été présenté au service routes du Conseil Départemental qui a donné son accord pour la réalisation des travaux.

Dans un premier temps, des chicanes ont été installées par l'entreprise MOLINARI pour un montant de 14 184 € TTC et un marquage au sol a été effectué par l'entreprise ASR pour un montant de 1 499.40 € TTC.

Puis, un feu comportemental a été mis en place aux abords de l'école de Seux par l'entreprise BOIRON SAS pour un montant de 13 188 € TTC.

**Subvention de l'Etat (Préfecture des Vosges) : 13 529 € au titre des amendes de police.**

### ■ Création d'un abri aux ateliers municipaux

Afin de libérer le local de stockage actuellement situé dans un préau clos à proximité du centre de loisirs, un abri a été créé aux ateliers municipaux.

L'abri constitué d'une structure métallique avec bardage en bois et équipé d'une porte sectionnelle, a été réalisé par l'entreprise CAGNIN Pascal pour un montant de 34 417.92 € TTC.

Réalisation en régie des plots en béton pour un montant de fournitures de 1 186.80 € (Holcim Bétons).

Le local libéré à proximité du centre de loisirs sera destiné à devenir un préau, après démontage de l'escalier et rafraîchissement des locaux.



## ■ Remplacement de la conduite d'eau Impasse des Grillons

L'ancienne conduite en PVC collé a été remplacée par une conduite PVC Ø 110 sur 120 ml.

9 branchements ont été repris sur la nouvelle conduite avec pose de coffrets compteurs incongelables en limite du domaine public.

Le montant de travaux s'élève à 32 763 € HT (39 315.60 € TTC).

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise STPI SAS située à Saint-Nabord.



## ■ Réhabilitations de branchement des particuliers rue de la Cotolle

Le matériau des branchements (PEHD) était vétuste. Les travaux ont donc consisté à réhabiliter 13 branchements particuliers rue de la Cotolle (du n° 4 au n° 24, côté pair) avec pose de coffret compteur incongelable en limite du domaine public.

Le montant des travaux s'élève à 28 100 € HT (33 720 € TTC).

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise STPI SAS située à Saint-Nabord et bénéficie d'une **subvention du Conseil Départemental des Vosges de 4 056 €**.



## ■ Remplacement de la conduite rue Déal

Le réseau de la rue Déal a été identifié comme prioritaire au niveau de l'assainissement car il n'était plus étanche.

Ainsi, pour pallier les effondrements des branchements et à la présence d'eaux claires parasites, il a été procédé au remplacement de la conduite par chemisage sur 230 ml avec reprise de 4 branchements pour un montant de travaux de 46 175 € HT (55 140 € TTC).

Dans le cadre de la lutte contre les fuites et dans l'objectif de sécuriser l'approvisionnement en eau, 115 ml de conduite d'eau potable ont été remplacés par une conduite PVC Ø 125 (16 bars également à joints) et un maillage a été réalisé.

4 branchements ont été repris sur la nouvelle conduite avec pose de coffrets compteurs incongelables en limite du domaine public.

Le coût des travaux d'eau potable s'élève à 26 670 € HT (32 004 € TTC).

A l'issue du renouvellement des conduites, la réfection complète de la chaussée a été réalisée.



Le coût des travaux de voirie s'élève à 45 990.50 € HT (55 188.60 € TTC).

Le coût total de cette opération se monte à 118 835.50 € HT (142 602.60 € TTC) et bénéficie d'une **subvention du Conseil Départemental des Vosges de 13 420 €**.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise STPI SAS située à Saint-Nabord.

## Du côté des travaux

### ■ Renouvellement de la conduite d'eau rue de la Grange Mougin

Identifié dans le diagnostic d'eau potable comme potentiellement concernée par la problématique des chlorures de vinyles monomères, la conduite de la rue de la Grange Mougin a été remplacée sur 140 ml par une conduite PVC Ø 110 (16 bars à joints).

8 branchements ont été repris sur la nouvelle conduite avec pose de coffrets compteurs incongelables en limite du domaine public.

Le coût des travaux d'eau potable s'élève à 28 540 € HT (34 248 € TTC).

Après remplacement de la conduite, la réfection totale de la chaussée a été effectuée.

Le coût des travaux de voirie s'élève à 23 991 € HT (28 789.20 € TTC).

Le coût total de cette opération se monte à 52 531 € HT (63 037.20 € TTC) et bénéficie d'une **subvention du Conseil Départemental des Vosges de 10 604 €**.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise STPI SAS située à Saint-Nabord.

### ■ Renouvellement de la conduite d'eau chemin de l'Abreuvoir

Tout comme la rue de la Grange Mougin, le diagnostic eau potable a révélé que la conduite d'eau du chemin de l'Abreuvoir était potentiellement concernée par la problématique des chlorures de vinyles monomères.

Afin d'y remédier, la conduite d'eau potable a été remplacée sur 185 ml par une conduite PVC Ø 110.

L'antenne de 25 ml desservant les 48 logements des immeubles collectifs Vosgelis a également été remplacée par une conduite Ø 50. 1 branchement particulier a été repris sur la nouvelle conduite avec pose d'un coffret compteur incongelable en limite du domaine public.

Les travaux d'eau potable s'élèvent à 28 739 € HT (34 486.80 € TTC).

Après remplacement de la conduite, la réfection totale de la chaussée a été effectuée avec les prestations suivantes :

- Réfection en enrobés des trottoirs avec reprise des bordures en granit,
- Fraisage de l'ancien support, nivellement et couche d'accrochage,
- Revêtement en enrobés de la chaussée,
- Superficie traitée : 400 m<sup>2</sup> pour la chaussée et 80 m<sup>2</sup> pour les trottoirs.



Le coût des travaux de voirie s'élève à 20 170 € HT (24 204 € TTC).

Le coût total de cette opération se monte à 48 909 € HT (58 690.80 € TTC) et bénéficie d'une **subvention du Conseil Départemental des Vosges de 10 588 €**.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise STPI SAS située à Saint-Nabord.

## ■ Maillage de la conduite de Miraumont

La conduite d'eau desservant le chemin de Miraumont n'était pas maillée.

Les travaux ont donc permis de réaliser un maillage avec la conduite provenant du réservoir de Miraumont dans le but de supprimer le temps de séjour et ainsi diminuer les risques sanitaires.

Le coût des travaux s'élève à 15 738 € HT (18 885.60 € TTC) et bénéficie d'une **subvention du Conseil Départemental des Vosges de 4 092 €**.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise STPI SAS située à Saint-Nabord.



## ■ Travaux d'éclairage public :

La commune a décidé de poursuivre le programme qu'elle a initié en 2019 en procédant au remplacement d'environ 150 « globes » qui ne sont plus fabriqués depuis plusieurs années déjà. Ainsi, en 2022, 32 unités ont été remplacées par des appareils leds.

Par ailleurs, afin de poursuivre les investissements en faveur de la transition énergétique et en vue de réaliser des économies d'énergie, 147 luminaires énergivores ont été également remplacés par des Leds 35W ou 50W.

Dans la continuité du programme pluriannuel de rénovation des armoires de commandes, deux armoires vétustes ont été remplacées : l'armoire du secteur de la Chaume et l'armoire du secteur de la Queue de l'Etang.

Travaux confiés à l'entreprise CITEOS – BOIRON SAS pour un montant de 77 100 € TTC.

**Subvention de l'Etat (Préfecture des Vosges) au titre de la DETR pour 25 700 € et subvention du Conseil Départemental pour 11 861 €.**



**Yves LE ROUX**

Adjoint aux travaux, bâtiments, voirie et réseaux divers

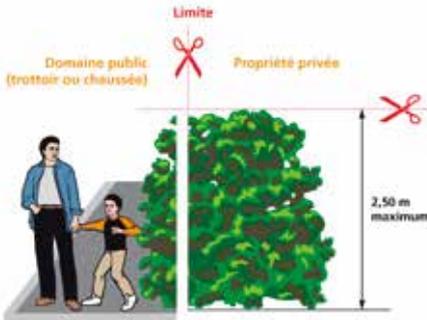


## Police Municipale



### ORDURES MENAGERES

Les conteneurs d'ordures ménagères ne doivent pas rester sur la voie publique. Ils doivent être sortis le soir précédent le jour du ramassage et rentrés le plus rapidement possible après la collecte.



### TAILLE DES HAIES

Veiller à la taille des haies, arbustes et arbres en limite de propriété ainsi que sur la voie publique. Chaque particulier doit tailler les végétaux débordant au-delà de la clôture.

Selon le Code civil, un arbuste d'une hauteur inférieure à 2 mètres doit être planté à une distance de 0,50 m minimum de la limite

séparative. Un arbre d'une hauteur supérieure à 2 mètres doit être installé à une distance d'au moins 2 mètres.

La haie constitue un lieu de vie très important pour la biodiversité. Les travaux sur les haies sont interdits durant la période de nidification des oiseaux qui s'étend **du 15 mars au 31 juillet**.



### LES REGLES DE CIRCULATION

Un véhicule à l'arrêt et/ou en stationnement ne doit ni gêner la circulation, ni représenter un obstacle dangereux. Il n'est donc pas autorisé de s'arrêter ou de stationner :

Sur les trottoirs, passages piétons, voies réservées (cycles, bus, taxis...), en double file, à proximité d'une ligne continue, si le véhicule masque la signalisation, sur un emplacement GIG ou GIC, à côté d'une bouche à incendie.



### FEUX DE PLEIN AIR

Les feux de plein air, de tous déchets, verts ou autres, sont interdits et passibles d'amendes.



### SYSTEME D'INFORMATION SUR LES ARMES

Vous êtes chasseur ? N'attendez pas pour créer votre compte dans le SIA !

Le nouveau système français d'informations sur les armes (SIA) est opérationnel depuis le 8 février 2022, date de son ouverture aux détenteurs d'armes chasseurs.

Si pour l'instant la création d'un compte n'est indispensable que pour acheter ou vendre une arme, il est préférable de créer son compte sans attendre.

En effet le SIA n'est ouvert qu'aux détenteurs chasseurs pour l'instant, mais les licenciés et anciens licenciés des fédérations françaises de tir, ball-trap et ski-biathlon y auront accès à partir du mois de septembre. Ils représentent 200 000 détenteurs d'armes supplémentaires qui vont devoir créer leur compte. Mieux vaut donc anticiper pour ne pas vous retrouver bloqués lorsque vous souhaitez acheter ou vendre une arme en prévision de la nouvelle saison de chasse.



### ANIMAUX DE COMPAGNIE

L'identification des chiens et des chats est une obligation.

Tout propriétaire doit être responsable de son animal pour la sécurité de tous.

Veiller à ce que les animaux de compagnie ne divaguent pas dans notre commune, qu'ils soient tenus en laisse et ne laissent pas de déjections sur les voies publiques ou terrains de jeux. De nombreux distributeurs de sacs sont implantés sur la commune.

Les chiens considérés comme dangereux par la loi du 06 janvier 1999, âgés de plus de 04 mois doivent être déclarés en mairie.

Les aboiements du chien peuvent être considérés comme une nuisance sonore. Ces bruits domestiques peuvent constituer un trouble anormal de voisinage.

Il n'est pas permis de nourrir les chats errants comme le souligne le Règlement Sanitaire Départementale.

La stérilisation des chats n'est pas obligatoire mais reste une mesure de protection. Elle permet de lutter contre la prolifération des chats errants qui favorisent les maladies infectieuses (griffe du chat, toxoplasmose...)



### LE BRUIT

Toutes les nuisances sonores sont répréhensibles quelle que soit l'heure.

Article 10 de l'arrêté préfectoral n° 964/08/DASS/SE du 26/12/2008 du département des Vosges :

*Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou d'arrosage, bétonnière (liste non limitative) dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :*

- Les jours ouvrables  
de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis  
de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés  
de 10h00 à 12h00

**TROTINETTE ÉLECTRIQUE**  
**Ce que dit la loi**  
Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020

- L'utilisation est interdite aux moins de 12 ans
- Casque audio interdit : 35 €
- Passager interdit : 35 €
- Vitesse limitée à 25 km/h : 135 €
- + 1500 € si la trottinette a été débridée
- Montant de l'amende en cas d'infraction
- Hors agglomérations sur les routes autorisées aux EDPM\*, le port du casque et d'un vêtement ou équipement réfléchissant est obligatoire : 135 €
- Assurance obligatoire jusqu'à 3750 €
- La trottinette doit être équipée : d'un avertisseur sonore, de freins, de dispositifs rétro-réfléchissants, de feux avant et arrière : 11 €
- Il est interdit de rouler sur les trottoirs : 35 €



### CONTACTER LA POLICE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi  
de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

03.29.26.18.05

police.municipale@ville-st-etienne-remiremont.fr

# La sécurité

## lors des travaux de bricolage, jardinage et bucheronnage

Selon Francis

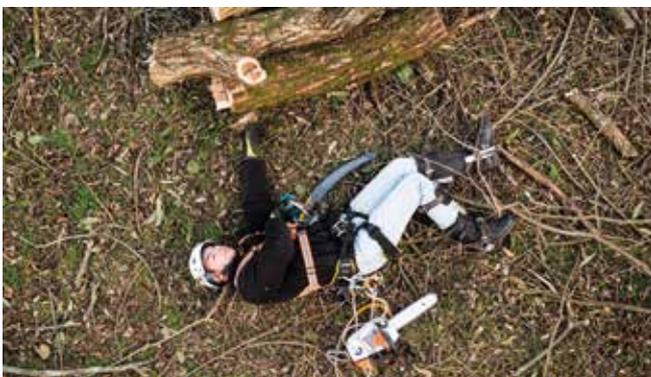


Cela fait 40 ans que je suis sapeur-pompier et je constate que souvent, les accidents de la vie courante engendrés par les travaux de bricolage et de jardinage sont générés par :

- Un manque de protection individuelle
- Un manque d'attention
- Une mauvaise utilisation des outils voire des organes de sécurité enlevés
- Une surestimation de ses possibilités

Avec 65% des français qui bricolent régulièrement, les urgences enregistrent 300 000 bricoleurs accidentés chaque année. Les échelles, escabeaux, cutters, scies sont parmi les principales sources d'accident de bricolage

Les activités de jardinage et de bucheronnage impliquent l'utilisation de différents outils et produits dont nombreux sont sources de danger.



**Ces accidents sont relativement graves :**

- Plaies et coupures
- Sections de doigts, d'orteils ou de segment de membres dû à une mauvaise manipulation des outils
- Intoxication par mélange de produits ou par oxyde de carbone dans un local mal ventilé.

**Les précautions sont à prendre lorsque je bricole, je jardine ou je fais mon bois de chauffage :**

- Vérifier l'état de votre matériel, la présence des organes de sécurité
- Retirer les bagues/montres/bracelets avant de bricoler
- Protéger vous en portant tous les équipements de protection individuelle



- Travailler à 2 personnes si cela est possible
- Faire un périmètre de sécurité et éloigner les enfants des zones de bricolage
- Ne pas faire tourner un moteur thermique à l'intérieur d'une pièce, espace fermé (oxyde de carbone) ou mélanger 2 produits (base et acide) et respecter à la lettre le dosage/dilution des produits.
- Couper ou arrêter les outils après utilisation ou nettoyage.
- Demander conseil à un professionnel en cas de doute

**UN BRICOLEUR AVERTI EN VAUT DEUX**

Francis HANS

Adjoint délégué à l'environnement et la forêt

### ■ Le récupérateur d'eau de pluie

En 2022, nous avons constaté un déficit pluviométrique record en raison de la sécheresse. L'eau douce est devenue une ressource à protéger, à contrôler. Il existe plusieurs astuces.

L'installation d'un récupérateur d'eau de pluie va vous permettre de réduire l'emploi du réseau public en eau potable ce qui va diminuer votre facture.

L'eau de pluie est parfaite pour l'arrosage du jardin, des fleurs, pour le lavage des véhicules, sols... **ATTENTION, elle n'est pas potable.**

Il existe plusieurs possibilités de mettre en place un récupérateur d'eau de pluie. Son installation reste très simple.

Vous êtes parfaitement libre de l'installer à l'endroit de votre choix, de préférence à proximité d'une toiture ou d'un réseau de gouttières.



Il existe 2 grandes catégories de récupérateur d'eau de pluie : les aériens et les enterrés. La gamme s'étend de 200 l à 2 000 l pour les aériens qui représentent la majorité des récupérateurs d'eau de pluie installés. Pour les enterrés, le volume est plus important passant de 2 000 l à 5 000 l.

Les prix varient de 100 € à 5 000 €. Tout dépend de sa

taille et du système que vous choisirez. Un effort considérable a été fait par les constructeurs sur l'esthétique. Vous pouvez passer à côté sans vous en apercevoir tellement les récupérateurs d'eau de pluie se fondent dans le décor. Ils en existent sous forme de rocher, de jarre...

Afin d'aider les Stéphanois, les élus ont décidé de mettre en place une aide de 50% du prix de l'équipement dans la limite de 50 € par récupérateur et par foyer. Le règlement sera disponible en mairie à compter du 1/5/2023.

La commune envisage également de se doter de récupérateurs pour une partie de l'arrosage des plantations estivales.



### ■ Les astuces pour économiser l'eau potable

On consomme beaucoup d'eau pour se laver le corps, les mains, les dents et souvent, plus que nécessaire.

On consomme l'eau en raison de :

- WC 35%
- Bains/douches 33%
- Lessive 13%
- Vaisselle 7%
- Jardin 4%
- Nettoyage 4%
- Boisson 3%

#### 1. Prendre une douche plutôt qu'un bain

Une douche est plus économique. Mais attention, il ne faut pas trainer sous l'eau chaude. On opte donc pour une douche courte.

#### 2. Utiliser un pommeau de douche économique

Pour cela, il vous faut installer un mousseur sur les robinets, pommeau de douche. Votre consommation en sera réduite de 2 tiers.



#### 3. Chasser moins d'eau dans les toilettes

Il faut mettre un mécanisme de chasse d'eau à 2 vitesses qui va vous permettre de faire varier la quantité d'eau. Vous pouvez mettre aussi un lest (comme une bouteille d'eau) dans le réservoir des WC.

#### 4. Eviter de laisser couler l'eau inutilement

- Si on fait la vaisselle à la main, laisser couler l'eau consomme jusqu'à 200 litres par vaisselle. Il est plus économe de remplir les deux bacs de l'évier.
- Fermer le robinet quand on se brosse les dents. On peut éventuellement utiliser un gobelet. Cela permet d'économiser une dizaine de litres.
- Couper l'eau sous la douche quand on se savonne. Chaque minute sans eau permet d'économiser plusieurs litres.

#### 5. Choisir des appareils économiques

Quand on achète de gros électroménagers (lave-linge, lave-vaisselle), on fait aussi attention à leur consommation en eau. Et bien sûr, on les fait tourner seulement quand ils sont remplis.



#### 6. Récupérer l'eau de pluie

Une eau potable n'est nécessaire que pour 5 % de notre consommation d'eau. Pour le reste, on peut utiliser de l'eau de pluie. La mise en place d'un récupérateur d'eau de pluie vous permettra d'arroser votre jardin, laver les véhicules, nettoyer les sols, les outils...

#### 7. Détecter et réparer les fuites

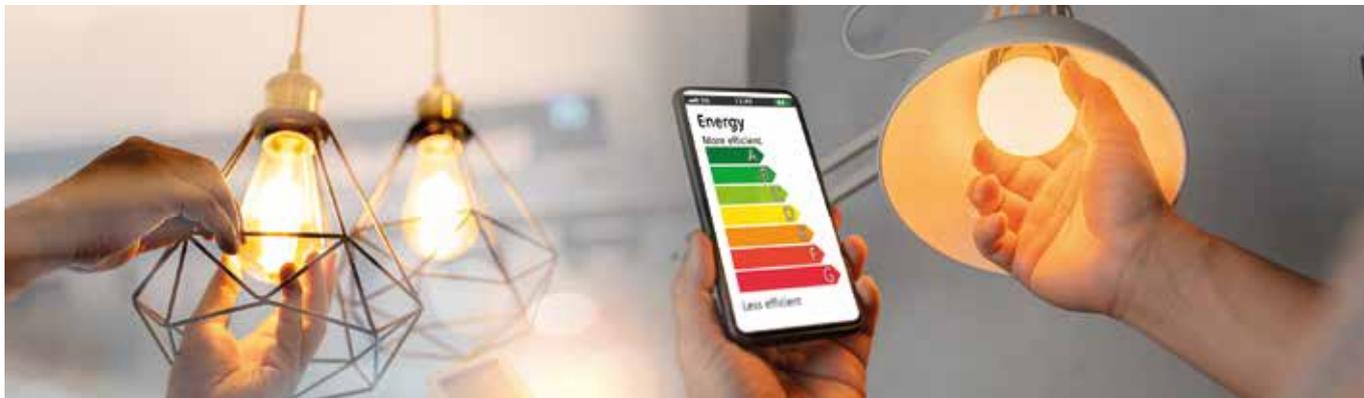


Un robinet qui fuit en goutte à goutte représente une perte de 4 litres/heure. Une chasse d'eau qui fuit consomme 25 litres/heure. Pour déterminer s'il y a des fuites dans la maison, il faut relever le compteur d'eau.

#### 8. Arroser avec parcimonie

Pour éviter le gaspillage de l'eau, il faut remplacer le tuyau d'arrosage par un arrosoir. Il faut recouvrir le sol entre les arbustes/plantes de paille, copeaux de bois qui favorisent la rétention d'eau.





Dans le contexte énergétique actuel, la hausse exponentielle des prix du gaz et d'électricité ne sera pas sans conséquence pour notre commune.

Nos sources importantes de consommation d'énergie sont le chauffage, l'électricité et les chauffe-eaux.

De ce fait, afin de préserver notre capacité budgétaire, nous devons nécessairement adopter un dispositif de sobriété énergétique.

Depuis plusieurs années, la commune avait déjà mis en place des mesures, pour réduire notre consommation d'énergie comme le remplacement progressif des luminaires sodium par des technologies LED. Des mesures d'isolation de nos bâtiments et de maintenance de nos chaudières sont faites dans le cadre du contrat des énergies. Un audit de nos bâtiments a été fait l'année dernière par la mission patrimoine.

**Nous devons poursuivre nos actions par :**

## 1. La sensibilisation des personnels/des associations au bon sens

Pour réduire notre consommation, il y a les gestes simples à faire tous les jours.

- Eteindre les lumières à la fin d'une réunion, d'une séance entraînement...
- Eteindre l'éclairage des locaux non utilisés.
- Fermer les portes des bâtiments ou remises en sortant.
- Adapter le chauffage en fonction de l'occupation et de la température extérieure.
- ...



## 2. L'éclairage public

Nous avons réduit le nombre de point d'éclairage de 22h à 7h et baissé la luminosité entre 22h et 6h.

Nous poursuivons le changement des points d'éclairage par des technologies LED. Fin 2023, tous nos éclairages publics seront en LED.

L'éclairage extérieur de la mairie est coupé et celui de l'espace Pont des Fées SMA est coupé à partir de 21h.

Les illuminations de Noël ont été réduites sauf la nuit du 24 au 25 décembre et 31 au 1<sup>er</sup> janvier où elles ont été allumées toute la nuit.

## 3. Chauffage, production d'eau chaude

La température des bâtiments/bureaux/salles a été baissée partout et notamment à la salle polyvalente qui passe à 14° et le chauffage a été adapté au plus juste en fonction de l'occupation et de la température extérieure. Certains chauffe-eaux ont été mis à l'arrêt. Nous poursuivons avec notre fournisseur d'énergie l'isolation de nos bâtiments et la maintenance voire le changement de nos chaudières.



Les actions individuelles de réduction de consommation d'énergie produisent déjà des résultats intéressants et encourageant qui ont limité l'augmentation des factures d'énergie. Nous avons baissé de 123h/semaine de chauffe de bâtiments. La consommation de gaz a baissé de 26% par rapport à 2021. La consommation d'électricité a diminué. Maintenant, nous devons maintenir notre cap, nos bonnes habitudes journalières car les dépenses du coût de l'énergie restent élevées.

# GRANDBLAISE LEROY

LE SPÉCIALISTE TECHNIQUE DE LA FOURNITURE INDUSTRIELLE & AUTOMOBILE



## L'EXPERT DE LA PIÈCE AUTOMOBILE ET INDUSTRIE



**Pièces  
mécaniques**



**Carrosserie  
et peinture**



**Gros matériel et  
outillage garage**



**Nouvelles  
technologies**



**NOTRE MARQUE EXCLUSIVE**

**ISO TECH**

**Commandez vos pièces auto de qualité au  
meilleur prix en magasin ou sur [www.autodistribution.fr](http://www.autodistribution.fr)**

**2 rue des Grands Moulins 88200 St-Etienne-les-Remiremont - 03 29 23 03 80**

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, le samedi de 8h à 12h



Suivez-nous sur Facebook : Grandblaise Leroy Autodistribution Orexad

### ■ Déposez et suivez vos démarches d'urbanisme en ligne

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, il est possible de constituer et déposer en ligne les demandes d'autorisations d'urbanisme. Pour notre commune, elles sont à enregistrer directement sur la plateforme officielle, via le lien ci-dessous :

<https://guichetunique.geosphere.fr/cc-vosges-meridionales>

Les dépôts en version papier sont toujours possibles, mais la saisie par voie électronique est à privilégier puisqu'elle permettra un gain de temps précieux quant aux échanges avec les différents services (ENEDIS, Direction Départementale des Territoires, Architecte des Bâtiments de France..), dont la consultation est nécessaire pour l'instruction de votre demande.

La saisie en ligne permet :

- De faciliter la constitution et le dépôt de votre demande (dépôt en ligne possible 24H/24)
- D'optimiser les démarches et délais d'instruction de votre dossier (consultations des services plus rapide).

Madame Aurélie COCHET, responsable du service Urbanisme et Madame Nathalie MILLOTTE, Adjointe chargée de l'Urbanisme, sont à votre disposition pour toutes précisions complémentaires à ce sujet et/ou tous renseignements utiles à la réalisation de votre projet.



### ■ La réglementation environnementale 2020 «RE 2020 »

La RE 2020 est la nouvelle réglementation qui s'applique dans l'univers de la construction. Prévues par la loi ELAN 2018 (Evolution du logement, de l'aménagement et du numérique), la RE 2020 s'inscrit dans un large processus d'amélioration de la performance énergétique des constructions et de diminution de leur impact carbone.

Applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la RE 2020 remplace la RT 2012 (réglementation thermique) et renforce ainsi ses exigences. Elle introduit quelques changements tels que le passage d'un bâtiment à basse consommation (BBC) à une construction à énergie positive (BEPOS), ou alors la contrainte de consommation de chauffage annuelle inférieure à 12 kWh/m<sup>2</sup>.

La RE 2020 concerne actuellement l'ensemble des bâtiments résidentiels neufs : appartements et maisons, mais aussi les bureaux et bâtiments d'enseignement. D'ici peu son application sera également étendue aux bâtiments tertiaires spécifiques comme les hôtels, les commerces, les salles de sport, etc...

Ainsi, tous les projets de construction pour lesquels la demande de permis de construire a été déposée après le 1<sup>er</sup> janvier 2022 sont soumis à la réglementation environnementale 2020.

Une attestation est à remplir et à joindre à l'autorisation d'urbanisme en début de travaux, puis à faire remplir par un professionnel qualifié à la déclaration d'achèvement des travaux (DAACT). Le professionnel peut être un architecte, un bureau de contrôle et, pour les maisons individuelles, un diagnostiqueur de performance énergétique agréé.

L'attestation est à compléter en ligne sur le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46960>

### ■ Récapitulatif des dossiers traités en urbanisme

	2018	2019	2020	2021	2022
PERMIS DE CONSTRUIRE Maison	8	7	6	11	6
PERMIS DE CONSTRUIRE Commerce	2	1	3	5	2
PERMIS DE CONSTRUIRE Divers	10	15	13	18	20
AUTORISATION DE TRAVAUX	3	1	3	11	4
PERMIS D'AMENAGER	1	0	0	2	4
DECLARATION PREALABLE	53	68	77	113	83
CERTIFICAT D'URBANISME	79	83	83	114	109
DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER	75	66	68	76	74
<b>TOTAL</b>	<b>231</b>	<b>241</b>	<b>253</b>	<b>350</b>	<b>302</b>

## ■ Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier en 2023

Tous les propriétaires sont soumis à une nouvelle obligation déclarative en 2023. **À partir du 1<sup>er</sup> janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus**, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr). Les explications avec Service-Public.fr.

La taxe d'habitation est supprimée pour les résidences principales à partir de 2023. Afin de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation (résidence secondaire, logement locatif) ou de la taxe sur les logements vacants, la Direction générale des finances publiques (DGFIP) demande à tous les propriétaires d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué, d'effectuer une déclaration supplémentaire à l'administration fiscale avant le 1<sup>er</sup> juillet 2023. Cette nouvelle déclaration d'occupation des logements à effectuer par les propriétaires est prévue par la loi de finances pour 2020.

D'après la DGFIP, 34 millions de propriétaires sont concernés pour 73 millions de locaux à usage d'habitation en France.

### Qui est concerné ?

Cette obligation déclarative concerne tous les propriétaires, particuliers et entreprises, de biens immobiliers à usage d'habitation :

- propriétaire indivis ;
- usufruitiers ;
- sociétés civiles immobilières (SCI).

## Comment effectuer la déclaration de ses biens immobiliers ?

Tous les propriétaires, particuliers ou personnes morales, d'une résidence principale, secondaire, d'un bien locatif ou vacant, doivent pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, s'ils ne les occupent pas eux-mêmes, déclarer l'identité des occupants et la période d'occupation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Cette déclaration est à réaliser en ligne, sur le service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » à partir de votre espace personnel ou professionnel du site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) impérativement avant le 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Pour ce faire, connectez-vous à votre espace personnel ou professionnel sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) avec votre numéro fiscal et votre mot de passe et allez dans l'onglet « Biens immobiliers » pour effectuer pour chacun de vos biens une déclaration d'occupation (résidence principale, résidence secondaire, local loué, local occupé à titre gratuit, local vacant et de loyer mensuel (facultatif).

Consultez les informations qui sont à déclarer via le nouveau service en ligne « Gérer mes biens immobiliers ».

Pour faciliter cette nouvelle démarche déclarative, les données d'occupation connues des services fiscaux seront pré-affichées.

Par la suite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

**À savoir :** En cas de non-déclaration, d'erreur, d'omission ou de déclaration incomplète, une amende d'un montant forfaitaire de 150 € par local pourra être appliquée.

**À noter :** En cas de question ou de difficulté pour effectuer la déclaration, vous pouvez contacter :

- le numéro d'assistance des usagers particuliers au 0 809 401 401 (numéro non surtaxé) ;
- le service des impôts, via la messagerie sécurisée, (choisissez le formulaire « J'ai une question sur le service Biens immobiliers » ou via les coordonnées figurant dans la rubrique « Contact et RDV ».

Nathalie MILLOTTE  
Adjointe déléguée à l'urbanisme

## Le Centre Communal

## d'Action Sociale

### ■ Le Centre Communal d'Action Sociale est toujours très présent et actif...

Le CCAS de Saint-Etienne-lès-Remiremont est une structure au sein de la commune, composée d'un conseil d'administration dont Michel Demange, le maire est président de droit, et 12 membres : 6 issus du conseil municipal et 6 de la collectivité.

Ma mission, en qualité de Vice-Présidente, de ce CCAS est : d'écouter, d'accueillir, d'orienter... les personnes vulnérables, en proie à des difficultés passagères ou durables, de rechercher avec elles, toutes les solutions envisageables (administratives, financières...) et de

leur venir en aide de façon ponctuelle après étude de leur dossier.

Je les reçois, à leur demande et sur rendez-vous, les mardis et jeudis de 9 à 11 heures, en étroite collaboration avec Aline Jacquel, la responsable administrative du CCAS.

Nous n'avons pas toutes les compétences, et le CCAS ne disposant pas de fonds propres, c'est par l'implication d'un réseau de partenaires au niveau des associations locales et des institutions départementales, que s'exprime la solidarité de la collectivité envers ces personnes.

### Associations sociales complémentaire au CCAS



**L'Abri**  
5 rue des Grands Moulins  
88200 St-Etienne-lès-Remiremont  
03 29 36 97 55 / 03 29 62 57 71



**St Vincent de Paul et L'Entraide Stéphanoise**  
4, rue Jacquard  
88200 St-Etienne-lès-Remiremont  
03 29 62 46 87



**Mission Locale du Pays de Remiremont et de ses vallées**  
26 rue Charlet,  
8200 Remiremont  
03 29 62 39 15 - missionlocale@mlprv.fr



**France Services**  
22 rue Charlet, 88200 Remiremont  
03 29 62 84 91  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h

*Site unique pour rassembler les services publics et pôle administratif qui articule présence humaine et outils numériques à l'attention de tous les publics. Il permet, à chacun, de connaître ses obligations, d'exercer ses droits et de faire ses démarches au quotidien.*

**Le Centre Local d'Information et de Coordination de Remiremont et Vallées (CLIC)**, oriente, informe, évalue... : il intervient gratuitement à domicile, apporte les meilleures réponses aux difficultés des personnes âgées et a pour mission de soutenir les proches aidants dans leurs démarches.  
8 Place Henri Utard - 88200 Remiremont  
03 29 38 53 20

### ■ Le CCAS est également présent en direction des aînés stéphanois, en priorisant des actions en leur faveur.

- **Thé dansant** : Pour mémoire, le thé dansant avait été programmé le 14 novembre 2021 et repoussé, au vu de la situation sanitaire, à la date du 3 avril 2022, mais finalement il n'a pas eu lieu au vu du nombre limité d'inscrits (58).

Les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. ont décidé de remettre en place un thé dansant cette année, qui aura lieu le **12 novembre prochain**, mais qui ne sera pas reconduit les années suivantes si le nombre de participants s'avère insuffisant...

On vous invite donc à venir nombreux !!!

- **Le séjour « Seniors en vacances » 2022**, à destination des plus de 60 ans, en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances, s'est déroulé

du 3 au 10 septembre 2022 au village vacances « Le Pescadou » à la Couronne-Martigues dans les Bouches-du-Rhône.

Ce programme à destination de nos seniors leur permet de s'évader l'espace de quelques jours à un tarif préférentiel et de découvrir des lieux qu'ils n'auraient visités seuls.

Cette année, le lieu du séjour était idéalement situé en bordure de Méditerranée, niché dans une crique d'eau turquoise et de sable fin, avec les cigales pour voisines.

Tout au long du séjour, les participants ont bénéficié d'un programme alliant à la fois farniente et découverte de la région, accompagné d'un guide :

- Visite de Marseille en petit train,
- Découverte d'une oliveraie,
- Flânerie au cœur de Martigues,
- Navigation à travers les calanques de Carry le Rouet à Cassis avec pause déjeuner sur l'île du Frioul,
- Après-midi jeux, balade ou détente,
- Soirées animées...

Ce séjour a fait la joie des 52 participants qui ont pu revivre ces bons moments autour d'un verre de l'amitié offert lors d'un diaporama qui s'est tenu en décembre 2022.

**Danièle FAIVRE**

*Adjointe aux affaires sociales*



*Vue sur le Village Vacances Le Pescadou et sa plage.*



*Le Chemin des Douaniers avec les Carrières de Baou Tailla et en arrière-plan le petit village de pêcheurs de Carr.*



*Notre Dame de la Garde à Marseille...  
La Bonne Mère... et le vieux port.*



*Les sublimes Calanques de Cassis...  
vue sur les Orgues.*



*Le groupe de Stéphanois.*



*Martigues, les statues en bronze de Fernandel  
et Bourvil (la cuisine au beurre).*

# Le Centre Communal

# d'Action Sociale

- Ce dimanche 8 janvier 2023, reprise de notre **traditionnel repas dansant** en direction des 70 ans et plus.

Réunis autour d'un excellent repas, concocté par « Gourmandises du Terroir », Alain Parisot Maître Artisan Traiteur, guidé par sa passion du bon, avait transmis son savoir-faire par un menu gourmand, très apprécié par tous.



Les années 2021 et 2022, impactées par la crise sanitaire ont privé nos aînés de ce bon moment de partage et de convivialité, aussi, c'est dans la bonne humeur que c'est déroulé cette journée de retrouvailles, appréciée par l'ensemble des 175 convives présents.

Chacun y est allé de son pas de danse, au son de l'orchestre STANLOR, dirigé par Joëlle Géhin.



Une tombola a permis de gâter 20 personnes parmi les personnes présentes. Compositions florales, bouteilles de Champagne, boîtes de chocolat et colis garnis ont ravis les heureux gagnants !

Nos doyens du jour ont été mis à l'honneur, Madame Colette Valusek et Monsieur Jean Valroff ont reçu, un colis garni, des mains de Monsieur le Maire.



8 place de l'Hôtel de Ville  
88200 SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT

Tél. : 03 29 62 40 40

contact@radioguemozot.eu

<https://radioguemozot.radio-website.com/>

Suivez-vous sur les réseaux :

RADIO GUE MOZOT GUEMOZOT107



REMIREMONT et SAINT-ÉTIENNE

TOUT DÉPLACEMENT : GARE TGV, AÉROPORTS, COMMERCES  
TRANSPORT MÉDICAL CONVENTIONNÉ  
TRANSPORT DE PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE  
TRANSPORT DE COLIS

TOUTES DISTANCES 7J/7 1 à 9 PLACES

03 29 23 24 17 - 06 08 43 89 13

Site internet : [www.taxis-choi.fr](http://www.taxis-choi.fr) / e-mail : [taxis.choi@orange.fr](mailto:taxis.choi@orange.fr)



**Escale Beauté**

Onglerie, Massages, Beauté

Port. : 06 24 22 16 72  
[www.escalebeaute88.fr](http://www.escalebeaute88.fr)

Escale Beauté

Saint-Etienne-lès-Remiremont



- Un bulletin réponse adressé aux plus de 70 ans a permis aux personnes concernées d'opter soit pour le **repas ou le colis garni**, les Fous du Terroir présentaient une sélection de produits artisanaux de qualité. Aussi pour les personnes destinataires de ce colis, soit 120 de 2 personnes et 150 de 1 personne, il leur a été remis à domicile par des bénévoles, membres du CCAS et du Conseil Municipal. A noter la participation du Conseil Des Jeunes, une belle rencontre intergénérationnelle !

Un grand MERCI à ces 26 bénévoles !!!



Les 62 résidents du Home Fleuri ont également bénéficié d'une pochette douceur, qui leur a été remise lors d'un après-midi galette au sein de l'établissement. Monsieur Michel Demange, Président du CCAS, accompagné de plusieurs membres du CCAS, a participé à cette distribution.

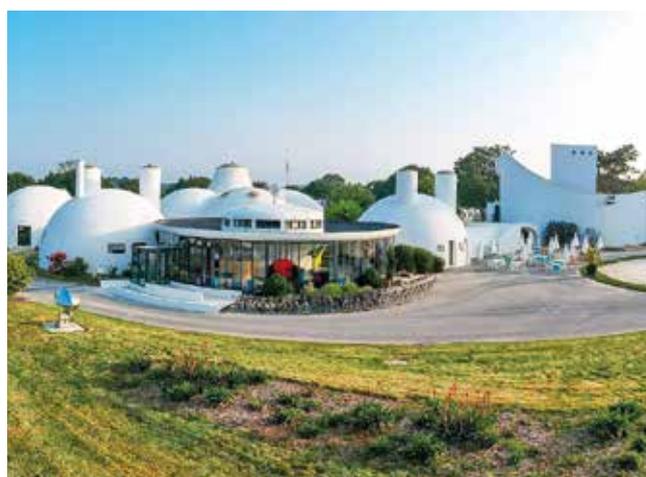
Madame André, qui a fêté ses 101 ans en ce début d'année 2023, nous remercie et se dit heureuse de recevoir ce petit présent et apprécier les gâteries...



## • Voyage septembre 2023

En partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV), dans le cadre du programme « Seniors en Vacances », dont la philosophie est bien de favoriser le départ, vers d'autres horizons, des personnes à revenus modestes, le CCAS propose un voyage annuel aux personnes de 60 ans et plus. Il alloue une subvention aux participants, en fonction de leur avis d'imposition ou de non-imposition de l'année précédente – Référence Revenu Brut Global

Ce séjour, visant à rompre l'isolement et renforcer le lien social des retraités est programmé pour 2023 via Le Finistère... entre Fouesnant et Concarneau, le Village Vacances Beg-Meil accueillera les stéphanois dans un établissement à l'architecture hors du commun labellisé « Architecture Contemporaine » au cœur d'un parc de 10 hectares et à 500 m de la plage...



**JPG** Expertise comptable  
Audit & Conseil

Un cabinet  
**de proximité**  
avec des missions de conseils  
**adaptées à vos besoins**

- Créer mon entreprise
- Piloter mon activité
- M'accompagner dans la prise des décisions
- Optimiser mes revenus

1 rue des Ponceées - 88200 St-Etienne-lès-Remiremont  
Tél. : 03.29.23.93.03  
[jpg-ec.fr](http://jpg-ec.fr)

# Le Centre Communal

# d'Action Sociale

• Livraison de repas à domicile

Contactez l'EHPAD "Le Home Fleuri" au 03 29 23 29 72



• Seniors, soyez bien dans votre tête à la retraite !



L'Association de Santé, d'Education et de Prévention sur les Territoires de Lorraine (ASEPT Lorraine) en partenariat avec le CCAS de Saint-Etienne-lès-Remiremont, le Contrat Local de Santé du Pays de Remiremont, le Conseil Départemental des Vosges et la Fédération ADMR Vosges a proposé un cycle d'ateliers bien-être pour aider les seniors à se sentir bien à la retraite.

Ce programme d'éducation à la santé, financé par les Caisses de Retraite (CARSAT Nord Est, MSA Lorraine et CAMIEG) et la Conférence des Financeurs des Vosges, s'est adressé à toutes les personnes retraitées quel que soit leur régime de retraite.

Les ateliers « Bien dans sa tête à la retraite », auxquels 14 personnes se sont inscrites, ont eu lieu du 27 septembre au 8 novembre 2022.

A cette occasion, l'ASEPT Lorraine a, entre autres, développé les questions suivantes :

- Le corps et l'avancée en âge
- Bien dans son corps, bien dans sa tête
- Les activités favorisant un vieillissement réussi

A l'issue de ce programme, il s'avère que 58.3% des participants souhaiteraient accéder à d'autres actions de prévention.

Il est donc envisagé la mise en place d'ateliers "Sommeil Seniors" en automne 2023.

• Info délestage - Personnes vulnérables

Les tensions internationales sur l'approvisionnement en énergie sont susceptibles de générer, en dernier recours, des coupures de délestage dans le courant de l'hiver.

Les personnes vulnérables ou fragiles doivent se signaler auprès de la mairie :

- soit en se présentant à l'accueil
- soit en nous contactant par téléphone au 03.29.26.18.00
- soit en nous envoyant un mail à [info@ville-st-etienne-remiremont.fr](mailto:info@ville-st-etienne-remiremont.fr)

En effet, un registre de personnes vulnérables y est tenu afin de pouvoir les informer individuellement par téléphone en cas de survenue de délestage (mais tout au long de l'année, si besoin, en cas de canicule par exemple).

Les patients à Haut Risque Vital (HRV), quant à eux, doivent compléter un Cerfa (10401\*02 et/ou 10402\*02)

disponible auprès de leur centre ERDF et/ou en mairie, afin de se signaler auprès de la délégation départementale de l'ARS et s'inscrire sur une liste qui leur garantira de bénéficier d'une information particulière systématique.

### ARS Grand Est

3 Boulevard Joffre - CS 80071  
54036 Nancy Cedex  
03 83 39 30 30

### Délégation territoriale des Vosges (88)

1 quartier de la Magdeleine  
CS 61019  
88060 Epinal Cedex 09  
[ars-grandest-dt88-delegate@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-dt88-delegate@ars.sante.fr)

Les administrés peuvent également se rendre sur le site d'Enedis à compter de 17h pour savoir si leur commune, voire leur rue, est concernée par le délestage le lendemain.



# SECURITEST

## CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



*Avec ou sans Rendez-vous*

*Ouvert*  
*du lundi matin au samedi midi*

*Rendez-vous en ligne sur*  
[www.ct-stephanois.securitest.fr](http://www.ct-stephanois.securitest.fr)

**03 29 600 800**

**AUTO CONTRÔLE STÉPHANOIS**  
à côté du Leclerc

## Conseil des jeunes

### ■ Un CDJ « hyperactif »

Les 25 membres du Conseil des Jeunes ont œuvré sur de multiples domaines. Une belle année de responsabilisation, de solidarité et de citoyenneté active. A l'approche de ces 3 années d'engagement, un appel à de nouveaux volontaires sera lancé dès la rentrée de septembre afin de renouveler partiellement les effectifs...

### ■ Solidarité

Les jeunes conseillers municipaux ont de nouveau répondu massivement à l'appel pour la confection des cartes de vœux de Noël à destination des résidents de l'EHPAD du Home Fleuri ; une bien belle attention pleine de créativité et de générosité.



Dans ce même état d'esprit, certains d'entre eux se sont portés volontaires pour la livraison des colis du CCAS à destination de nos aînés avec à la clé de beaux moments d'échanges intergénérationnels.



### ■ Sécurité

Grâce au lieutenant Francis Hans, nos conseillers ont été sensibilisés aux enjeux des missions des Sapeurs-Pompiers avant de découvrir et d'expérimenter le fonctionnement des différents matériels. Une visite d'une formidable richesse. Peut-être de futures vocations à venir ?



## ■ Citoyenneté

Nos jeunes sont partis à la découverte du Conseil Départemental : budget, compétences, élection des conseillers départementaux, actions du quotidien. Une institution départementale qui n'a désormais plus de secret pour eux !

L'équipe municipale et les membres de la commission jeunesse affaires scolaires remercient vivement le Président François Vannson et les services départementaux d'avoir rendu possible cette visite.



## ■ Responsabilité

La participation du CDJ aux portes ouvertes du GAEC Roi a permis de découvrir des producteurs locaux et ainsi de mieux comprendre les enjeux d'une agriculture responsable de proximité.



Accueil

de Loisirs Sans Hébergement

La commune connaît une hausse de la fréquentation de la structure du centre de loisirs. Mercredis récréatifs, activités thématiques de vacances, mini camp, fêtes de fin de centre de juillet et août... : les équipes de Jocelyne Beckrich ont proposé un large éventail d'activités variées.

• Vacances scolaires d'hiver



- Fête du jeu sur le thème des 5 sens, samedi 11 juin 2022



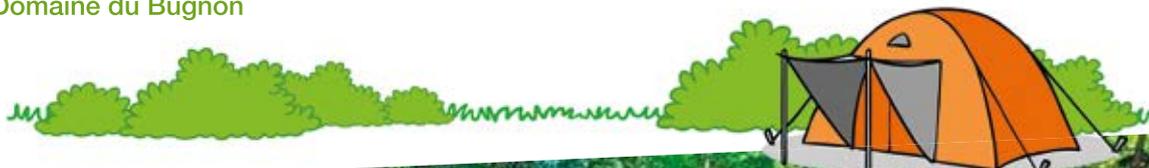
- Spectacle de fin de centre



**Accueil**

*de Loisirs Sans Hébergement*

- Mini camp au Domaine du Bugnon



NEUF et RENOVATION

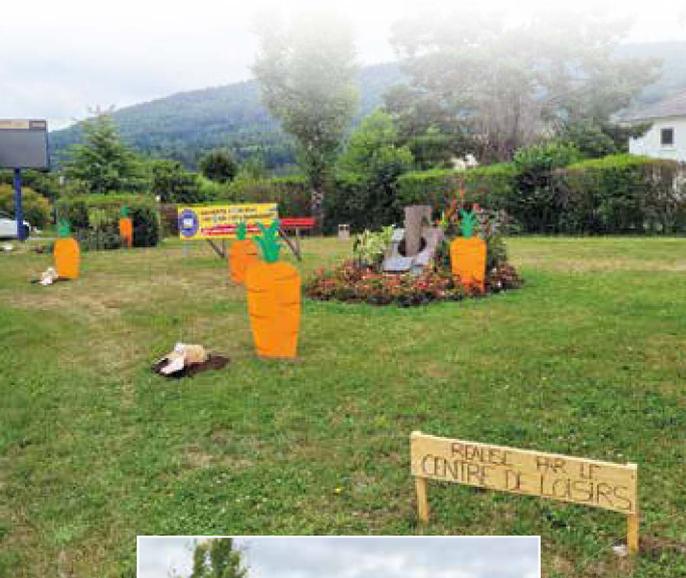
**EURL TR TOLAZ**

0770254743  
eurl.tolaz@yahoo.fr

147 route de xennols  
88200 S Etienne-lès-Remiremont  
www.tolaz-renovation.fr

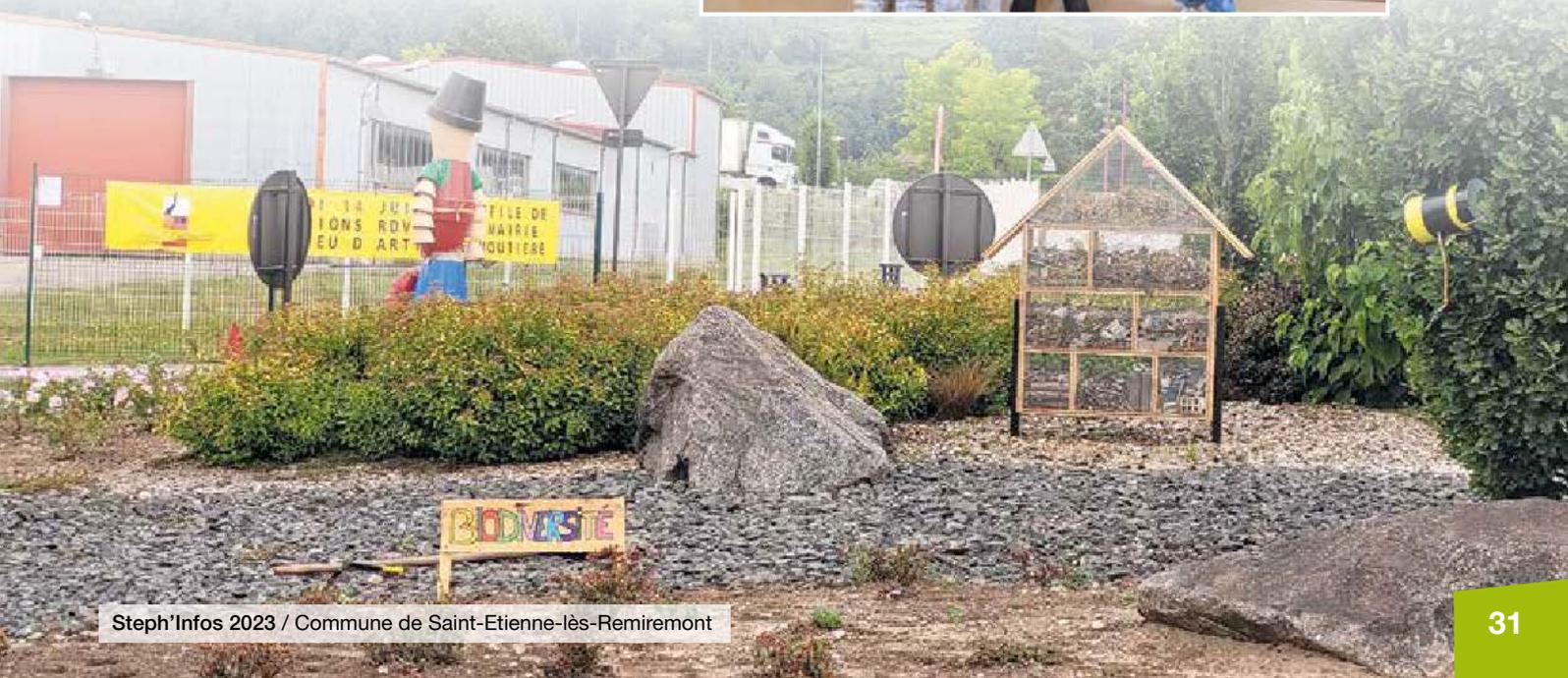
- **Décoration des ronds-points**

Lapins, carottes, maison à insectes... sont les diverses réalisations des enfants inscrits à l'ALSH sous la direction de Jocelyne, directrice, Océane, Laura, Lucie et Marie-Jeanne, animatrices.



**Bzzzz...**

**Bzzzz...**



Accueil

de Loisirs Sans Hébergement

- Vacances scolaires d'automne



## • Programme éducatif « Lire et faire lire »

Une nouveauté cette année : le programme culturel « Lire et faire lire » initié par l'écrivain Alexandre Jardin et développé par la Ligue de l'enseignement est porté chaque mercredi par Dominique, Agnès et Muriel. L'objectif de ces bénévoles est de développer l'imaginaire des enfants en leur faisant découvrir la littérature. Nul doute qu'un enfant qui aura goûté au plaisir des histoires aura envie de les lire par lui-même.



## • Vacances scolaires de Noël



## L'atelier de Léo

Le dispositif d'aide aux devoirs continue d'être proposé aux enfants de nos écoles du CP au CM2.

L'équipe des bénévoles s'est considérablement étoffée, puisque désormais ce ne sont pas moins de 12 encadrants âgés de 25 à 84 ans qui interviennent sur les séances du lundi et jeudi.

Une équipe de personnes dévouées qui œuvrent à la réussite des petits stéphanois ; un immense merci à Marie-Françoise, Lysiane, Francis, Agnès, Martine, Françoise, Margaux, Agnès, Dominique, Muriel et Sffian.



# Restaurant scolaire

Dans le cadre de l'application de la loi Egalim, les équipes du restaurant scolaire conduites par Amandine poursuivent leur démarche de qualité en privilégiant les circuits courts et le « fait maison ». La variété des menus proposés chaque semaine, les repas thématiques attestent cette volonté d'offrir le meilleur aux enfants des écoles.



La commune adhère depuis la rentrée au dispositif « cantine à 1 € » qui complète une politique tarifaire ajustée aux familles les plus modestes ; ainsi le prix d'un repas varie désormais de 1 à 3 € en fonction des revenus des familles.

Année scolaire 2022/2023		Tarifs
Enfants scolarisés à Saint-Etienne-lès-Remiremont	Quotient Familial CAF ≤ 700€	1.00 €
	Quotient Familial CAF de 701 à 1100€	2.70 €
	Quotient Familial CAF > 1100€	3.00 €
Tarifs pour les enfants allergiques (repas fournis par les parents)		1.00 €
Tarifs pour les sorties scolaires annulées (enfants accueillis avec leur pique-nique)		1.00 €

**Spécialiste véhicules de loisir depuis 2010**

**Collection Sportifs Youngtimers**

Entretien, restauration, préparation compétition

Traitement et rénovation carrosserie

Rénovation de cuirs

Reprogrammation moteur

*garage*

Rue des Poncées, face à Renault  
03.29.22.53.30  
contact@r-garage.fr

## Du côté

## de l'école

Les écoles stéphanoises ont connu pas mal de changements cette année. M<sup>me</sup> Jeanmougin a pris la direction du Fossard remplacée à Seux par M<sup>me</sup> Turon. M<sup>mes</sup> Blanco Garcia et Martin sont venues rejoindre l'équipe pédagogique du Fossard.



### • Seux, Fossard, Tortue Bleue

Les projets pédagogiques ont de nouveau fleuri, atelier de création musicale, randonnées, séjours découverte, construction de mini maison, découverte des métiers du bâtiment, projet mosaïque, stop motion... Des écoles plus que jamais actives !



- Remise des récompenses scolaires aux élèves de CM2 passant en 6°



- Rencontres USEP à l'école de la Tortue Bleue



- Carnaval à l'école de la Tortue Bleue



**ADDICT'IF**  
Salon de coiffure voyage

**HORAIRES**

Lundi	8h30-18h00
Mardi	8h30-18h00
Judi	8h30-18h00
Vendredi	8h30-18h00
Samedi	8h30-16h30

10 rue des écoles - 42100 - Saint-Etienne-lès-Remiremont

## Du côté de l'école

### • Spectacle de fin d'année

Lundi 27 juin 2022 à l'espace Pont des Fées SMA les élèves de la maternelle au CM2 de l'école de Seux ont présenté un spectacle devant une salle comble.

Cette représentation a été l'aboutissement d'un travail effectué tout au long de l'année dans le cadre d'un projet PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturelle) dont l'objectif est l'accessibilité à l'éducation artistique et culturelle pour tous.

Pour beaucoup, ce fut une première et ils avaient le trac mais tous étaient ravis et fiers de présenter leur spectacle.

Un grand bravo aux enfants, à l'équipe enseignante, intervenant et à Mme Jeanmougin, directrice de l'école.



### • Sorties école du Fossard



Jean-Charles TISSERAND

Adjoint délégué aux affaires scolaires-jeunesse et communication



7 j/7

ST-ETIENNE-LES-REMIREMONT  
Centre Commercial E.LECLERC

## Animations

# 2022

L'année 2022 a été une année bien remplie en manifestations sportives et culturelles. L'obligation sanitaire étant levée, la commune et les associations ont pu mettre en place toutes leurs manifestations.

En 2022, en plus des deux partenariats, l'un avec l'association la Chapelle des Arts de la Suche, l'autre avec l'association PACCT (Partenariat des acteurs culturels citoyens et territoriaux) et les communes de Remiremont et St-Nabord nous avons proposé au mois d'août les Nocturnes d'Etienne. Cette 1<sup>ère</sup> édition a été organisée par la société Oméga Spectacle et financée par la commune. Cet événement a réuni un marché de producteurs, d'artisans locaux et une scène ouverte à l'espace Pont des fées. Cette formule innovante est certainement à renouveler. Le marché d'avant l'Avent quant à lui pour sa 2<sup>ème</sup> édition au mois de novembre fut une belle réussite réunissant beaucoup de monde.

Si certains et certaines se posent la question concernant l'utilisation de l'espace Pont des Fées SMA, je peux vous assurer que notre salle est très demandée et appréciée. D'ailleurs l'année 2023 s'annonce déjà riche en manifestations.

J'en profite également pour remercier toutes les associations ainsi que tous les bénévoles qui œuvrent toute l'année pour nous apporter des moments de partage et de convivialité et qui participent pour beaucoup à l'animation de notre commune. Merci à toutes et tous pour vos investissements.

Si vous souhaitez proposer un projet, ou participer à nos animations ou simplement pour un renseignement, n'hésitez pas à nous contacter :

[sandrine.renaux@ville-st-etienne-remiremont.fr](mailto:sandrine.renaux@ville-st-etienne-remiremont.fr) - [tiphaine.pierrat@ville-st-etienne-remiremont.fr](mailto:tiphaine.pierrat@ville-st-etienne-remiremont.fr)

Le service animation/communication est géré par Tiphaine PIERRAT au 03 29 26 18 12

Sandrine RENAUX

Adjointe déléguée à la culture, sports loisirs et vie associative

### ■ Concert Molto Vivo & les accordés

L'année 2022 a débuté par un concert le samedi 15 janvier avec « Molto Vivo & les accordés de St-Nabord ». Ce premier concert fut organisé en partenariat avec l'association de la Chapelle des Arts de la Suche à l'espace Pont des Fées SMA.

137 personnes présentes.



Crédit photos Thierry COLLAS

## Animations

# 2022

### ■ Spectacle Magali RIPOLL

Le jeudi 3 février dans le cadre de la programmation culturelle intercommunale avec le PACCT, St-Nabord et Remiremont, **Magali Ripoll**, humoriste, s'est produit devant plus de 300 personnes. Un vif succès.



### ■ Vide-armoires / Baby bourse

Dimanche 13 février, l'Amicale du Personnel Communal a organisé son traditionnel vide-armoires / baby bourse à l'espace Pont des Fées SMA. Belle fréquentation.



### ■ Concert de Flowers of invention

Vendredi 25 mars a eu lieu le deuxième événement en partenariat avec la Chapelle des Arts de la Suche, le concert du trio de guitare **Flowers of invention** (Louis Ville, Benjamin Cahen et Jean-Nicolas Mathieu). Malheureusement, le public n'était pas au rendez-vous.



### ■ Théâtre avec les Tréteaux Counehets

Au mois de mars, la troupe de théâtre des **Tréteaux Counehets** devait se produire le vendredi 11 et le samedi 12 mars avec la pièce intitulée « la comtesse vient dîner ce soir ». Cependant, suite à un accident d'un des acteurs, les représentations ont dû être reportées au **vendredi 22 et samedi 23 avril**. L'Amicale du Personnel Communal s'est chargée de la promotion du spectacle et de la tenue d'une buvette. Pour 2023, la troupe s'est produite le samedi 18 mars.

# INTERSPORT®

**Magasin de  
Saint-Etienne-les-Remiremont**

Zone commerciale Leclerc

Tél. : 03 29 22 11 50

## ■ Parcours du Cœur

Le Parcours du Cœur a eu lieu le dimanche 3 avril 2022 à l'espace Pont des Fées SMA.

La collecte d'euros solidaires a permis de recueillir 257,90 € au profit de la Fédération Française de Cardiologie.

Au total 100 participants.

Le stand de prévention «alerter/masser/défibriiler» animé par Francis HANS accompagné de M. Christophe GUYOT, formateur de la Protection Civile, a été un vif succès.

Prochaine édition le dimanche 2 avril 2023.



## ■ Spectacle « Félix ou le triomphe »

Vendredi 29 avril, la Chapelle des Arts de la Suche en partenariat avec la Ville a organisé un spectacle familial ayant pour vedette Félix, le clown. Spectacle au chapeau qui a ravi petits et grands. Avant de se produire en soirée sur la scène de l'espace Pont des Fées SMA, Félix, le clown est intervenu dans les écoles le vendredi après-midi.



## Animations

# 2022



### ■ Marche populaire internationale

La 21<sup>ème</sup> édition de la marche populaire internationale s'est déroulée le dimanche 15 mai 2022 sous un soleil radieux.

651 marcheurs de + de 12 ans.

2 parcours ont été proposés : 10 et 17 kms, élaborés par Stéphane Amyot.

Pour l'édition 2023, la marche aura lieu le dimanche 14 mai.



### ■ Marche scolaire

La marche scolaire a eu lieu le jeudi 19 mai et a accueilli 551 élèves de la maternelle au CM2 (école du Fossard, école de la Tortue Bleue, école du Rhumont, école de Seux, école Jules Ferry, école de St-Amé et école de Ventron).

Trois parcours ont été proposés : 2,5 km (pour les maternelles) / 5 km / 10 km

Pour 2023, la marche scolaire sera prévue le mardi 16 mai 2023.





## ■ Grand Prix des Aînés

La Pétanque Stéphanoise a organisé son Grand Prix des Aînés le mercredi 25 mai. Beaucoup de personnes ont répondu présent.



## ■ Grand Prix de la Municipalité Mémorial « Jean-Claude Vaubourg »

Le jeudi 26 mai a eu lieu le Grand Prix de la Municipalité en hommage à Jean-Claude Vaubourg organisé en collaboration avec l'Espoir Cycliste Stéphanois et la Ville.

Beau succès, le temps était au rendez-vous et le nombre de coureurs également.

Rendez-vous est donné le jeudi 18 mai 2023.



SOLUTIONS INJECTION

8 rue de Grands Moulins  
88200 St Etienne les Remiremont  
03 29 23 30 54

## Animations

# 2022

### ■ Cérémonie fête des mères et accueil des nouveaux habitants



### ■ Concert pour l'Ukraine

Le concert en faveur des réfugiés ukrainiens le mercredi 8 juin a fait salle comble.

Programmation musicale de grande qualité, ≈ 140 artistes présents.

Cet événement a été co-organisé par la Chapelle des Arts de la Suche, le Rotary Club de Remiremont, le Chœur des Abbesses et la Ville de St-Etienne-lès-Remiremont en un temps record.

La recette pour l'association « Liouba Lorr'Ukraine » s'est élevée à plus de 4000 €. De nombreux dons ont également été adressés.



## ■ Festivités du 11 juin

La fête du jeu organisée par l'accueil de loisirs s'est déroulée le **samedi 11 juin** après-midi sur le site de la Moutière sur le thème des 5 sens.

Au total, plus d'une centaine d'enfants recensés, ce fut une vraie réussite. La commune a offert 1 crêpe à chaque enfant participant. TOF BLANC, le clown déambulatoire (spectacle de jongleries clownesques & sculptures sur ballons) était présent.

Les Amis de la Suche ont érigé une nouvelle fois une superbe chavande et ont tenu la buvette.

Le groupe qui s'est produit sur la scène ouverte de la salle était « Potofeu ».

Les prochaines festivités sont programmées le **samedi 17 juin 2023**.

Cette année, le jumelage aura lieu ; la délégation portugaise de Vila Das Aves se déplacera du **jeudi 15 juin** au **dimanche 18 juin** à St-Etienne-lès-Remiremont.



## ■ Fête de la musique

**Mardi 21 juin** a eu lieu la première édition de la fête de la musique en partenariat avec l'association PACCT, et les villes de Saint-Nabord et Remiremont. Le groupe choisi en tête d'affiche était Sinsémilia + artistes locaux.

Environ 8 000 personnes présentes au Champ de Mars à Remiremont, une vraie réussite. Les restaurateurs et tenanciers étaient très contents du monde que cet événement a généré.



## Animations

# 2022

### ■ Open de Lorraine de Billard

Le Billard Club Stéphanois a organisé une compétition de billard le week-end des 25 et 26 juin derniers. Au total, 78 joueurs inscrits en individuel, toutes catégories confondues, 17 équipes, dont 7 féminines. Cet open était qualificatif pour la finale nationale.



### ■ Vide-greniers

La Pétanque Stéphanoise a organisé son premier vide-greniers le dimanche 26 juin sur le site de la Moutière.

La météo peu clémente (temps pluvieux) et la programmation de beaucoup d'autres animations ce même dimanche n'a pas permis de réunir autant de monde qu'espéré.

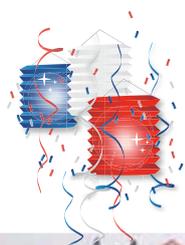


### ■ Fête nationale du 14 juillet

Les festivités du 14 juillet ont débuté par la traditionnelle remise des lampions aux enfants place de l'Hôtel de Ville puis défilé en musique avec la Fanfare municipale jusqu'à la Moutière.

La buvette a été tenue par la Fanfare. DJ Fred a animé la soirée dansante et le feu d'artifice a enchanté petits et grands.

Le beau temps étant de la partie, ce fut une réussite.



## ■ Les Nocturnes d'Etienne

Vendredi 5 août a eu lieu la première édition des « Nocturnes d'Etienne ».

Evènement proposé et organisé par la société « Omega Spectacles » basée à Epinal et financé par la commune.

Les Nocturnes d'Etienne c'est l'alliance d'une scène ouverte à l'espace Pont des Fées SMA et d'un marché nocturne de producteurs et artisans locaux sur le site de la Moutière.



# EMBLEMA

— Store —

Bijoutier - Horloger

C.C. E. Leclerc Saint-Etienne lès Remiremont

Tel : 03 29 22 02 02

## Animations 2022

### ■ Le Petit Tour des Vosges

La traditionnelle course cycliste organisée par l'Espoir Cycliste Stéphanois sur deux jours a pris fin sur la commune de St-Etienne-lès-Remiremont **dimanche 28 août** avec une remise des récompenses à l'espace Pont des Fées SMA. Cette animation remporte toujours autant un vif engouement.

Pour 2023, la date retenue est le **dimanche 27 août**.



### ■ Vide-greniers

La Société de Chasse a organisé son traditionnel vide-greniers le **dimanche 4 septembre 2022**. Pour 2023, la date programmée est le **dimanche 3 septembre**.



## ■ Journée sportive scolaire

La journée sportive scolaire a été reconduite le **vendredi 23 septembre** et s'est inscrite dans la semaine nationale du sport scolaire initiée par le Ministère de l'Éducation Nationale dont l'objectif est de promouvoir les activités des associations et d'encourager la pratique sportive chez les jeunes.

Cet événement qui a été une nouvelle fois une véritable réussite, a réuni l'Espoir Cycliste Stéphanois, la Pétanque Stéphanoise, le Tennis Club, le RSE FC, le RC2V, l'USFEN et le Judo Club de Remiremont.

Un grand merci aux associations encadrantes.



## Animations

# 2022

### ■ Théâtre : « le clan des divorcées »

Samedi 1<sup>er</sup> octobre a eu lieu la pièce de théâtre humoristique d'Alil Vardar : « le clan des divorcées ». Ce fut une pièce hilarante du début à la fin.



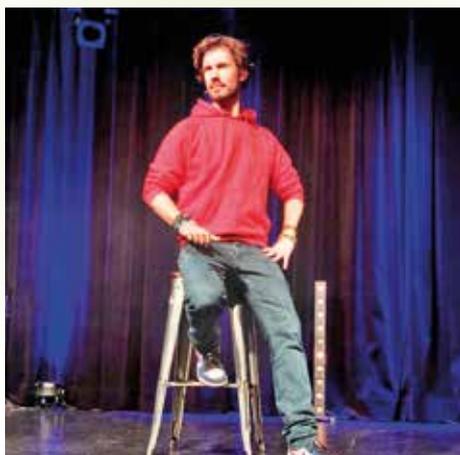
### ■ Baby bourse et vêtements

Dimanche 16 octobre, l'Amicale du Personnel Communal a renouvelé l'organisation de sa baby bourse/vêtements, très belle fréquentation, 500 visiteurs sur la journée, 36 exposants présents pour 68 tables vendues.



### ■ Spectacle d'Arnaud Demanche

Samedi 5 novembre, l'humoriste Arnaud Demanche a fait salle comble avec son one man show « faut qu'on parle ! » de plus de deux heures. Ce spectacle entre dans la convention de partenariat avec le PACCT, Remiremont et St-Nabord.



### ■ Cyclo-cross

Traditionnelle course cycliste du 11 novembre organisée par l'Espoir Cycliste Stéphanois. Le beau temps était de la partie.



## CYCLO CROSS

## ■ **Marché d'avant l'Avent**

Le marché d'avant l'Avent des 19 et 20 novembre derniers a été un très beau succès, 28 producteurs/artisans présents à l'espace Pont des Fées SMA et 5 stands extérieurs proposaient une buvette/petite restauration.

L'animation musicale a été assurée par Radio Gué Mozot sur les 2 jours.

En 2023, le marché aura lieu les 18 et 19 novembre.



## ■ **Spectacle de magie**

Le célèbre magicien Clément DEMANGEL s'est produit le dimanche 27 novembre avec un tout nouveau spectacle rassemblant plus de 250 spectateurs.

Il revient en 2023, le dimanche 3 décembre avec un autre spectacle en préparation.



## Animations 2022

### ■ Concert Ladislava

Samedi 3 décembre, le duo Ladislava a clôturé la programmation culturelle de l'association la Chapelle des Arts de la Suche en collaboration avec la commune. Le public était présent pour cette belle rencontre avec de la musique tzigane.



### ■ Cérémonie de remise des récompenses aux bacheliers, sportifs méritants, sapeurs-pompiers du vendredi 16 décembre 2022



Zone Commerciale Leclerc  
St-Etienne-lès-Remiremont  
Tél. : 03 29 61 04 90



### ■ Téléthon

Le conseil municipal a voté le renouvellement d'une subvention de 500 € au profit de l'AFM Téléthon pour l'année 2022.



## Zoom sur les agents d'entretien



### ■ Si discrets et pourtant si essentiels

Les agents d'entretien sont des rouages essentiels du confort des usagers et du personnel mais également et surtout du respect de l'hygiène des locaux accueillant le public.

Tous les jours, ce sont 4 personnes qui consacrent leur temps de travail à garder propres pas loin de 3000 m<sup>2</sup> de locaux. Les écoles maternelles sont mises au propre par les 5 ATSEM qui œuvrent après leur temps de classe et l'entretien du restaurant scolaire est assuré par le personnel de celui-ci.

Les locaux associatifs (1500 m<sup>2</sup>) sont nettoyés une à deux fois par semaine.

Avec un parc communal de bâtiments conséquent, le personnel affecté à l'entretien ne s'ennuie pas et pourtant le travail est fait avec qualité.

Aussi, pour Nathalie, Sylvie, Anasthasie, Stéphanie, Chrystelle, Manue, Manuela, Eliane, Alina, Amandine, Myriam et celles et ceux qui viennent ponctuellement prêter main forte, nous remercions les utilisateurs des salles et sanitaires de bien vouloir respecter leur travail et veiller à ne pas salir ou laisser trainer intentionnellement des déchets et autres.



**MAÇONNERIE**  
**PLATRIERIE**  
**CARRELAGE**  
**FACADE**  
**PEINTURE**  
**TOUS TRAVAUX DU BÂTIMENT**

**118A, rue de la May - 88200 St-ETIENNE**  
Tél. **06 09 48 14 87** - [pascallarosa88@aol.com](mailto:pascallarosa88@aol.com)

**TAXI JOËLLE & TAXI MANGIN**  
SAINT-ETIENNE LES REMIREMONT



*Entreprise familiale proche de ses clients.*

 DÉPLACEMENTS TOUTES DISTANCES	 TRANSPORT PRIVE GARE AÉROPORT
 TRANSPORT DE MALADE ASSIS	 HÔSPITALISATION
 ACCOMPAGNEMENT DU PATIENT	 AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Déplacements toutes distances - 7j/7  
Gare, aéroport, véhicules 7 et 9 places

---

**06 73 10 86 48 | 06 29 58 45 78**  
[taxi.joelle88200@gmail.com](mailto:taxi.joelle88200@gmail.com)

Communes de Stationnement :  
**SAINT-ÉTIENNE-lès-REMIEROMONT**

# Saint-Etienne-Lès-Remiremont

## du Nord au Sud

Avec une superficie de 33,81 km<sup>2</sup>, la commune de Saint-Etienne-lès-Remiremont rayonne au Nord avec Dila sur le Rupt vers Eloyes et au Sud avec Les Tronches vers Dommartin-lès-Remiremont.



### ■ De l'autre côté de la Moselle...

Vous êtes, à plusieurs reprises, passé par là sans vous rendre compte que vous étiez sur la commune de Saint-Etienne-lès-Remiremont. Car pour y accéder, vous devez passer par la commune de Remiremont.

De l'autre côté de la Moselle, nous y retrouvons des commerces (alimentation, garage, produits locaux...), des artisans, la poste/espace client, un terrain de rugby, une colonie de vacances, une école (sur la commune de Remiremont) et surtout de très beaux paysages.

Au total, ce sont 180 habitants stéphanois et 20 élèves à l'école de Révillon.

### ■ Le Pont de cheneau / Révillon Le Vélodrome

Qui ne connaît pas le café/restaurant « Chez Nathalie » au pont de Cheneau avec la Moselle à proximité, le garage Peugeot, la Madelon, le terrain de rugby...

### ■ Les Bruyères/Les Mitreuches

D'un côté de la route, vous avez Remiremont et de l'autre Saint-Etienne-lès-Remiremont avec son espace commercial, le garage Renault Trucks, son établissement horticole...



## ■ Xonvillers

Pour les anciens, ce lieu dit, a abrité les enseignes Parmentelat puis un centre de formation Tupperware. Mais le plus important, à la sortie du hameau, vous y trouverez une croix en pierre du 16<sup>ème</sup> siècle, inscrite aux monuments historiques.



## ■ Les Tronches

Si nous avons des paysages extraordinaires au Nord, (hameau de La Suche sur le massif du Fossard) nous en avons également au Sud, des paysages cartes postales sur le massif vosgien. Comme « Les Bruyères », vous avez d'un côté de la route Dommartin-les-Remiremont et de l'autre Saint-Etienne-lès-Remiremont.

En hiver, c'est un endroit idéal pour les luges, les balades en raquette ou le ski de fond.

Pour conclure, avec les « Steph infos » de 2022 et 2023, vous connaissez mieux notre commune du Nord au Sud. Je vous invite fortement à vous balader dans ces lieux extraordinaires dignes de cartes postales.

Francis HANS



## Cérémonies

## commémoratives

### ■ Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la Déportation

Samedi 23 avril 2022 a eu lieu la cérémonie patriotique en souvenir des victimes et héros de la déportation au monument aux morts de St-Etienne-lès-Remiremont.

Étaient présents aux côtés de Michel DEMANGE, maire, Christophe NAEGELEN Député des Vosges, adjoint(e)s, porte-drapeaux, l'agent de Police Municipale de la commune, un représentant de l'Escadron de Gendarmerie Mobile 25/7, un représentant du commissariat de Police de Remiremont et la fanfare municipale.

Dans ce contexte actuel de guerre en Ukraine, ce devoir de mémoire est encore plus fort pour "ne jamais oublier".



### ■ Cérémonie du 8 mai 1945

La commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée dimanche devant le monument aux morts de Saint-Etienne-lès-Remiremont. Autour du maire, étaient présents, adjoints, l'école de Seux, porte-drapeaux, l'agent de Police Municipale de la commune, sapeurs-pompiers, l'Escadron de Gendarmerie Mobile 25/7 représenté par le Capitaine DELMAS, le Commissariat de Police de Remiremont représenté par le Capitaine Gaëlle LAPORTE, et la Fanfare municipale.



### ■ Commémoration du 82<sup>ème</sup> anniversaire de l'appel du 18 juin 1940

Cérémonie de commémoration de l'Appel du 18 juin dans la plus pure tradition.

C'est sous une chaleur écrasante que M. le Maire Michel Demange a présidé la cérémonie commémorant l'Appel du 18 juin du Général De Gaulle.

Les représentants des différentes autorités (sapeurs-pompiers, gendarmerie, police nationale), porte-drapeaux, fanfare, adjoints et conseillers municipaux ont ainsi pu entendre une lecture émouvante du texte de l'Appel du 18 juin 1940.

Un beau moment de recueillement et de devoir de mémoire.



## ■ Cérémonie commémorative de Ménafaing

Se souvenir, un acte essentiel aujourd'hui plus encore qu'hier.

Entouré par son équipe municipale, M. le Maire Michel Demange a présidé dimanche la cérémonie commémorative à la mémoire des sept FFI tombés au Champ d'honneur, en présence de Valérie Jankowski, conseillère départementale et des maires ou représentants des communes de St Nabord, Eloyes, Arches, Archettes, Pouxoux, Jarménil et Remiremont.



Une cérémonie avec une résonance très particulière tant l'exécution de jeunes combattants valeureux par des forces d'occupation rappelle la situation internationale d'aujourd'hui.

L'office religieux très émouvant du diacre Francis Milliot a été suivi de dépôts de gerbes par les autorités et les descendants des 7 FFI morts pour la France.

Se souvenir toujours et encore : un acte essentiel dans le monde troublé d'aujourd'hui.



## ■ Cérémonie du 11 novembre

Une cérémonie du 11 novembre émouvante et intergénérationnelle.

A l'heure où des conflits ravagent encore notre monde, la municipalité, les autorités civiles, militaires et religieuses, les enfants des écoles et du conseil des jeunes se sont rassemblés ce matin devant le monument aux morts. Dépôts de gerbe, minute de silence, allocutions... Se souvenir de ces temps troublés de notre histoire européenne, un devoir de mémoire juste essentiel.



## Atelier des

## Doigts de Fée

L'atelier se réunit chaque jeudi, de 14h à 16h30, sauf vacances scolaires à cette adresse : 8, place de l'Hôtel de ville à Saint-Etienne-lès-Remiremont.

Les principales activités sont : couture, crochet, tricot, cuisine, cartonnage, petits bricolages, objets de décoration...

### Contactez la présidente

Mme Clairette Satre-Buisson au 06 79 74 74 77.



## Club de Badminton Stéphanois

Club amical et convivial accueillant les joueurs de 13 à 99 ans de tous niveaux à la salle polyvalente le mercredi de 18h15 à 20h15 et le vendredi de 19h à 22h30.

Cotisation annuelle : 15€ (13-16 ans)  
30€ (+16 ans)

Séances d'essai gratuites.

### Contact

[badminton.stephanois@laposte.net](mailto:badminton.stephanois@laposte.net)



Port. : 07 86 53 72 57  
Mail : [aurelien.gehin@orange.fr](mailto:aurelien.gehin@orange.fr)  
Site : [www.ga-platrerie-88.fr](http://www.ga-platrerie-88.fr)  
88200 ST ETIENNE-LES-REMIREMONT

Plâtrerie • Isolation • Peinture



LE PONT DE CHENEAU

Sur place et à emporter

03 29 23 05 53 | Saint-Etienne-lès-Remiremont



## Club "Les bons amis"

Après deux années avec le Covid, le **Club des BONS AMIS** a repris son rythme de croisière. Voici un aperçu des activités réalisées en 2022.

Chaque lundi une quarantaine d'adhérents sont présents pour jouer aux cartes : belote, tarot, scrabble, Rummikub, Triominos, etc.

Nous avons fêté les rois, carnaval, le repas choucroute, pâques, concours de belote, un repas de printemps à l'Ours Blanc, la fête des mères, la fête des pères, la journée barbecue à la Beuille, le loto.

Le 24 septembre, l'Assemblée Générale a vu un nouveau président en la personne d'Alain MANGEL, suite au décès de notre regretté Francis VAXELAIRE.

Nous avons renouvelé la traditionnelle journée vente de pâtisseries, paniers garnis, enveloppes, ...et pour clôturer la saison 2022 la journée « bourguignon ».

Et tout cela dans une bonne humeur générale.

Toute personne intéressée sera la bienvenue.

### Contact

Alain MANGEL - Tél. 03.29.23.04.98

[alainmangel@orange.fr](mailto:alainmangel@orange.fr)

Secrétaire : Claudine LAURENT

[laurent-jo@orange.fr](mailto:laurent-jo@orange.fr)



## Club

## Léo Lagrange

Le **Club Léo Lagrange** a déménagé et occupe maintenant tous les mardis de 14h à 17h une belle et grande salle située 8, Place de l'Hôtel de Ville. Initialement réservé à la peinture sur tous supports, il a maintenant intégré le tricot, ce qui permet de soutenir une maternité au Sénégal en réalisant de la layette. Venez nous rejoindre pour peindre, tricoter, papoter et prendre le thé.

## Contact

Mme GUYOT - Tél. 03 29 23 98 93



## Dans les yeux Bleus de Lucie



L'Association Dans les yeux Bleus de Lucie, est une association de parents d'enfants avec autisme et de professionnels sur le secteur de St-Etienne-lès-Remiremont ouverte à tous !

Vous êtes une famille concernée par l'autisme, venez nous rejoindre pour vous informer, ou pour participer à nos différentes activités de jeux, nos sorties pour les enfants et la fratrie.

Vous êtes retraité, ou actif mais avez du temps à offrir, et surtout l'envie d'aider des enfants « exceptionnels » à s'éveiller, progresser, et à s'ouvrir aux autres. Pas besoin de diplôme ; Motivation et bienveillance sont les maîtres mots pour commencer, puis vous aurez la possibilité de vous former avec l'appui des professionnels de l'association.

Nous organisons des après-midis à thèmes gratuits pour les familles (ateliers sensoriels, musicaux, de relaxation, de jeux éducatifs...)

Pour plus d'informations, contactez-nous par téléphone au 03 28 25 98 80 ou par mail : [contact@danslesyeuxbleusdelucie.fr](mailto:contact@danslesyeuxbleusdelucie.fr)



facebook

<https://www.facebook.com/danslesyeuxbleusdelucie>



## SAINT-ETIENNE LES-REMIREMONT

Za La Chaume,  
88200 Saint-Étienne-lès-Remiremont  
☎ 03 29 23 14 14

**HORAIRES D'OUVREURE**  
Lundi au Samedi  
de 8h30 à 20h  
Dimanche  
de 9h à 12h30



**L'APPLI MON E.LECLERC**  
Votre assistant personnel de courses

**ICI j'achète MOINS CHER**



Télécharger l'application Mon E.Leclerc

## L'Espoir Cycliste

Stéphanois

Bien implanté sur la commune depuis plusieurs décennies, l'Espoir Cycliste Stéphanois (ECS) est un club qui a formé de nombreux champions. Aujourd'hui encore, il porte haut et fort ses couleurs et celles de la ville.

Tu aimes le vélo : Rejoins notre famille !

- Lundi soir : Préparation Physique Générale (Adultes)
- Mardi soir : École de vélo à l'école du Fossard (Jeunes)

Tu veux découvrir et participer à l'organisation d'une course : Rejoins notre famille !

- Critérium (Ascension)
- Petit tour des Vosges (Fin Août)
- Cyclo-cross (11 Novembre)

**Contactez-nous**

[ecsorganisation@gmail.com](mailto:ecsorganisation@gmail.com)

Hervé SEVRAIN - Tél. 06.01.07.15.53



## Club de gym

La Bonne Humeur

**3...** possibilités d'entretenir sa forme dans la semaine ! Les cours ont lieu à la salle polyvalente de St-Etienne-lès-Remiremont, le lundi de 9h15 à 10h15 et de 18h30 à 19h30 et le jeudi de 20h15 à 21h15.

**2...** animatrices dynamiques et inspirées, Murielle et Aurélie, qui nous proposent des séances de remise en forme variées et en musique... On utilise les tapis évidemment, mais aussi des élastiques, des poids, des cercles pilates. De quoi travailler tous les groupes musculaires en douceur !

**1...** tarif, accessible au plus grand nombre puisque la cotisation annuelle pour cette offre variée est de 60 €. Un certificat médical est obligatoire tous les ans, car notre association n'est affiliée à aucune fédération sportive.

Les séances se déroulent évidemment dans la bonne humeur et la simplicité. Elles sont accessibles à toutes et tous, puisque nos 77 adhérent(e)s ont entre 24 et 84 ans !

Alors plus d'hésitation, rejoignez-nous à la Bonne Humeur !

**Contact**

Sylvie CHATELIN - [s.chatelin88@gmail.com](mailto:s.chatelin88@gmail.com)



## La Chapelle des Arts

de la Suche

L'association de la Chapelle des Arts de la Suche, fidèle à son postulat d'offrir des concerts et des expositions de qualité a organisé en 2022, 6 concerts et 6 expositions à la chapelle et 4 concerts à l'espace Pont des Fées SMA en collaboration avec la municipalité, en entrée libre donc accessible à toutes les bourses.

Pour la programmation 2023, les bénévoles de l'association et son président Hervé COURRIER vous invitent à 3 concerts à l'espace Pont des Fées SMA (vendredi 7 avril, samedi 21 octobre et samedi 9 décembre), concerts organisés conjointement avec la municipalité et 3 concerts à la chapelle sur le thème "de l'abstrait au concret". Sur scène un ou des musiciens et un artiste peintre ou plasticien qui créera en direct une œuvre inspirée de la musique improvisée des musiciens le premier vendredi des mois de juin, juillet, août et septembre.

### Contact

Hervé COURRIER - Tél. 06.78.32.45.18



## La société de chasse

"La Stéphanoise"

La société de chasse "La Stéphanoise" organise un vide-greniers tous les premiers dimanches du mois de septembre.

Pour les exposants, les réservations se font en mairie et pour plus de renseignements au 06.72.18.23.52.

Le mètre linéaire est de 2 € pour 2023.

La chasse sur la forêt communale de St-Etienne-lès-Remiremont débute le dimanche 17 septembre 2023 et se termine fin février 2024.

Les jours de chasse sont les mardi, dimanche et jours fériés. Les zones chassées sont signalées par des panneaux.

Le Président, Georges HERREYE



Pour tous renseignements  
merci d'appeler le 06.72.18.23.52.

### Grupo folclórico *Os Lusos*

Le groupe folklorique existe depuis 1978. Nous avons créé notre association en 2022 pour pouvoir renouveler nos tenues de danses qui ont pour certaines 40 ans !

Le but de notre association est de récolter des fonds.

Nous participons à plusieurs événements dans le secteur et hors secteur (fête de la musique, repas, marché de Noël...) en vendant des produits alimentaires portugais et/ou en faisant des prestations de danses portugaises (défilé de St Nicolas, marché de Noël, maison de retraite, dans les centres commerciaux, soirées privées, anniversaires...).

**Vous pouvez d'ores et déjà nous réserver votre future soirée ou événement en nous contactant**

[cindy.schub@gmail.com](mailto:cindy.schub@gmail.com)

ou par téléphone : Mme Schubnel Cindy 06.63.46.61.37

ou Mme Fernandes Olinda (Présidente) au 06.15.25.07.50



### Radio *Gué Mozot*



RADIO GUÉ MOZOT est une radio associative située au 8, Place de l'Hôtel de ville à St-Étienne-lès-Remiremont.

Vous pouvez nous écouter sur le 107 FM ou depuis l'application gratuite "Les radios associatives".

Nous proposons des programmes éclectiques, 24/24 et ne diffusons PAS DE PUB !

Vous pouvez suivre nos actualités sur nos réseaux Facebook/Instagram/TikTok.

Nous sommes continuellement à la recherche de nouveaux bénévoles !

**Si tu as envie de rejoindre l'aventure contacte nous**

03.29.62.40.40 ou [lya@radioguemozot.eu](mailto:lya@radioguemozot.eu)



## Rugby Club

## des 2 Vallées

L'année 2022 a été très positive pour le RC2V ! De nombreuses journées de cohésion sont notamment venues ponctuer cette belle année ! Qui plus est, de nombreuses interventions dans les écoles et dans les centres de loisirs ont encore accru notre nombre de licenciés !

Grâce à nos efforts, notre école de rugby est depuis septembre officiellement labellisée par la Fédération Française de Rugby ! Nous allons continuer à faire grandir notre club et surfer sur la vague de la coupe du monde de rugby qui arrive en fin d'année !

Dans le cadre de cet événement historique, des initiations rugby et tournois sont notamment prévus pour les enfants dans des écoles couvrant tout le département des Vosges !

## Contact

Laurent - Tél. 06.37.33.17.76



## Tennis Club

## Stéphanois

## À vos raquettes !

Pratiquer toute l'année le tennis entre amis ou en famille, c'est possible au TC St-Etienne, grâce à ses trois terrains extérieurs et à l'accès à la salle polyvalente selon les créneaux dédiés.

Etre licencié permet de jouer pour le plaisir en loisirs ou pour le challenge en participant aux diverses compétitions proposées.

Cette année encore, le comité présidé par Alexandre Renaux, se félicite du nombre croissant de licenciés (73), avec un nombre record pour les jeunes : 54

La présence de Sarah Laurent, enseignante de tennis diplômée d'état y est pour beaucoup. Elle intervient auprès des jeunes (dès l'âge de 4 ans) le mardi et le samedi matin, organise des séances ludiques lors d'événements particuliers (Halloween, Noël...) ainsi que des stages et des moments de compétitions pour les plus grands. Des créneaux d'entraînement pour les adultes ont également lieu ces mêmes jours.

Si vous cherchez un endroit sympa pour vous essayer au tennis, venez nous rencontrer !

Cotisations : 80 € adultes, 65 € enfants, Pass été (mai à septembre) : 50€

## Coordonnées

tennisclubstephanois@gmail.com - 06.06.41.72.12



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Alors que nous sommes à mi-mandat, que pouvons-nous dire de cette première période de gestion communale ? Peu de choses positives à vrai dire.

Nous constatons des pans entiers de notre économie communale en déshérence : les multiples fuites du réseau d'eau potable signalées depuis 2016 par un bureau d'étude indépendant et des conduites à changer régulièrement, la qualité excessivement agressive de l'eau classée non conforme par l'ARS depuis plus de quinze ans, les passoires thermiques que sont les bâtiments communaux, une salle multi-activités mal conçue et à l'entretien onéreux, l'état désastreux des routes communales (Petit problème à poser aux écoliers stéphanois : par quelles routes passer dans Saint-Etienne pour transporter une remorque de carrelage sans casser de carreaux ? Réponse : habitez plutôt à Saint-Nabord). Un chiffre éloquent : la commission travaux s'est réunie 1 fois en 2022 !

### Parlons finances

Depuis sa construction, nous dénonçons le coût de la salle multi-activités, salle surdimensionnée pour une commune de 3 900 habitants. Mal adaptée à des spectacles, coûteuse en entretien, cette salle a été conçue inconsidérément pour y accueillir les NAP (nouvelles activités périscolaires instaurées en 2014 et supprimées quelques années plus tard par la réforme scolaire suivante). Alors que sa construction est récente, des travaux à hauteur de 100 000 € sont budgétisés en 2023 pour la construction d'une loge et de WC oubliés lors de la conception de la salle ! Absence de panneaux solaires, absence de récupérateurs d'eau (sachant que les subventions peuvent atteindre 60%) et en revanche un déficit pour UNE pièce de théâtre de 13 994 €, payé par le contribuable stéphanois. Cette somme aurait permis de maintenir le niveau du budget du CCAS, centre communal d'action sociale, qui est passé de 21 000 € en 2021 à 8 000 € dans le budget prévisionnel 2023 tel qu'il nous est présenté au moment de la rédaction de cet article, soit 13 000€ de moins. Nous n'adhérons pas à cette gestion calamiteuse, sachant que bien des personnes vivent des situations de plus en plus précaires : 21 387 € de créances non recouvrables, payées là aussi par le contribuable stéphanois. Nous sommes favorables en revanche à la réhabilitation de l'ancienne école du Fossard (à l'abandon depuis plus de dix ans), bâtiment qui fait partie du patrimoine de notre commune et où les conditions d'accueil des associations caritatives sont indignes (121 000€ tout de même de frais d'études dans le budget prévisionnel 2023).

Pour toutes ces raisons et bien d'autres, nous voterons contre ce budget 2023 tel qu'il nous est présenté à cette date.

### Reparlons de l'eau

Devant le problème de l'agressivité excessive de l'eau, alors que nous insistons constamment sur la nécessité de mettre aux normes la station de neutralisation, le Maire rejette notre proposition, arguant du fait qu'il faudrait alors augmenter le tarif de l'eau potable distribuée. Et puis les travaux sont annoncés en fanfare dans la presse, sans augmentation de l'eau. Un maire qui dit non, qui dit oui, suivant ses humeurs.

Concernant le délestage annoncé cet hiver en cas de coupures électriques, nous nous inquiétons que les eaux pluviales soient dirigées dans les stations de relevage d'eaux d'égouts. Il est urgent de mettre en réseaux séparatifs les eaux usées et les eaux pluviales là où cela n'est pas réalisé, les eaux d'égouts allant directement dans la Moselle.

Aucun budget n'est prévu pour régler ce problème. Réflexion du Maire : « Il ne faudrait pas qu'il pleuve. S'il se met à pleuvoir, on risquerait d'avoir un problème en cas de délestage ». Conclusion : scrutons le ciel à l'affût des cumulonimbus !

### Economies d'énergie

Quand nous nous étonnons de l'état énergivore des bâtiments communaux (par exemple l'école de Seux) et demandons pourquoi des travaux d'isolation n'ont pas été anticipés, le Maire nous dit qu'« il n'a pas de boule de cristal ».

Les particuliers non plus qui n'ont pas attendu 2023 pour isoler leur habitation. (Deuxième problème pour les écoliers : de quand date la première crise énergétique ? Réponse : Crise pétrolière de 1973. Il y a 50 ans : cela laissait le temps de s'organiser !)

### Terminons sur un souhait

Notre connaissance de plus en plus précise des enjeux de notre commune nous permettrait de participer dans un esprit constructif aux décisions à prendre. Nous nous heurtons à l'obstruction du Maire qui n'admet pas d'avoir dans son conseil municipal des avis différents : c'est pourtant de la confrontation des points de vue que peut émerger la meilleure décision. La gestion de notre commune, de vos impôts, mérite mieux qu'une question d'égo.

Le 18 mars 2023

Liste d'opposition

« Saint-Etienne gagnante ».

Boîte aux lettres Maison des Associations  
de Saint-Etienne

### J'entretiens ma microstation ou mon filtre compact

Le Service **ENTRETIEN** du SDANC  
peut m'aider !

Pour bien fonctionner, les dispositifs d'ANC et notamment les filières agréés «microstations» et «filtres compacts» nécessitent d'être bien entretenus. Pour cela, le SDANC peut vous aider !

Le SDANC dispose en effet d'un service « entretien » pouvant vous permettre de bénéficier de tarifs avantageux pour réaliser la maintenance de votre dispositif par un professionnel.

#### Les Avantages !

- Tarifs avantageux
- Professionnalisme des intervenants
- Prestations adaptées
- Pérennité des ouvrages accrue

Une maintenance  
spécifique nécessaire



### Je réhabilite mon ANC

Le Service **RÉHABILITATION** du SDANC  
peut m'aider !

Pour réhabiliter votre dispositif d'ANC, vous pouvez faire appel au SDANC :

- Pour connaître la procédure à suivre !
- Pour bénéficier des éventuelles subventions !

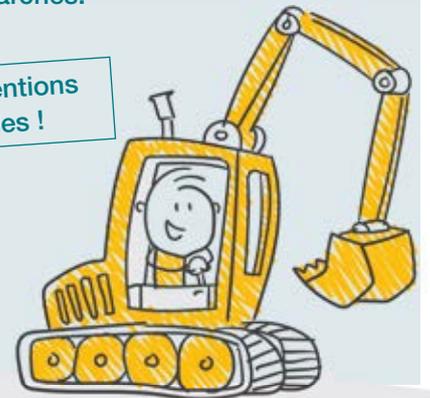
En effet, votre installation est peut-être éligible aux aides financières attribuées par le Conseil Départemental !

Le SDANC peut vérifier votre éligibilité et, le cas échéant, faire les démarches pour vous permettre d'obtenir ces subventions, qui ne peuvent pas être attribuées directement à un particulier.

#### Les Avantages !

- Bénéficier d'une subvention
- Accompagnement par le SDANC dans les démarches.

Des subventions  
possibles !



Contactez nous :

Syndicat Départemental d'Assainissement Non Collectif  
9 avenue Pierre Blanck 88000 EPINAL

**Service Entretien** 03.29.35.79.27 • E-mail : [entretien@sdanc88.com](mailto:entretien@sdanc88.com)

**Service Réhabilitation** 03.29.35.79.27 • E-mail : [rehabilitation@sdanc88.com](mailto:rehabilitation@sdanc88.com)

ou bien directement sur notre site : [www.sdanc88.com](http://www.sdanc88.com)

## Communauté de Communes



**VOSGES SECRÈTES**  
la Communauté de Communes de  
la Porte des Vosges Méridionales

### Une année riche en projets pour la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales

Fortement engagée dans une politique de revitalisation et de développement de son attractivité, la CCPVM a vu l'année 2022 émaillée par la concrétisation de nombreux projets structurants pour son territoire.

#### ■ La revitalisation, un projet d'ampleur pour le territoire

Le programme **Petites Villes de demain** a bien évolué durant cette année 2022 avec l'établissement d'un diagnostic du territoire, démarche à laquelle les habitants et acteurs socio-économiques ont été associés au travers de micros-trottoirs, des balades partagées, ou encore d'entretien, principalement sur les trois Petites Villes de demain que sont Plombières-Bains, Remiremont et le Val d'Ajol. Sur la base de ce diagnostic ont ensuite été définies des orientations stratégiques de revitalisation, actuellement en cours de traduction en un plan d'actions concret pour chacune des trois villes et pour la CCPVM. Ce travail permet notamment d'alimenter la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), une feuille de route qui guidera les communes lauréates durant les cinq années à venir.



En parallèle de cet important travail de fond, une étude est réalisée spécifiquement sur le thème de l'habitat afin de permettre d'obtenir un état des lieux de la situation du territoire en matière de logement. Ce diagnostic, conduit à la fois sur le terrain et au travers de données chiffrées devra permettre, à terme, d'identifier les principaux enjeux auxquels les communes de la CCPVM sont confrontées en matière d'habitat. Une fois ces défis identifiés, l'idée sera de proposer des outils et solutions concrets pour permettre une amélioration

en matière d'habitat. Plusieurs idées sont présentes en filigrane et de façon incontournable dans le cadre de cette démarche : l'ambition de limiter la vacance ainsi que la volonté de faciliter la réalisation de travaux, principalement pour permettre des gains énergétiques, mais aussi proposer de logements correspondant mieux aux attentes des jeunes ménages et des seniors. Comme pour l'étude de revitalisation, cette démarche vise, in fine, à renforcer l'attractivité de la Communauté de Communes.

#### ■ La traversée du Fossard : un projet avec un réel potentiel pour le territoire

La Communauté de Communes des Hautes Vosges (CCHV), la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales (CCPVM) et l'Office National des Forêts (ONF) portent un projet d'aménagement du **massif du Fossard**, qui comporte l'aménagement des 8 sites pour l'accueil du public à travers la mise en place de divers équipements et mobiliers ainsi que d'équipements de sécurisation. Le lancement de la phase de consultation des entreprises débutera en novembre 2022, pour une mise en œuvre début 2023.



#### ■ Rénovation du site du Saint-Mont avec la Fondation Hubert Gravier

La **Fondation Hubert Gravier**, créée en 2022 a pour vocation d'accompagner les collectivités locales, maîtres d'ouvrages, dans le financement de travaux de restauration à caractère patrimonial. Les projets susceptibles d'être accompagnés doivent se situer au Saint Mont, ou à proximité immédiate; à Saint Étienne les Remiremont, Saint Amé ou Remiremont. L'intervention de la fondation peut aller jusqu'à 50%. Une liste sur les projets identifiés sera établie chaque année par les élus.



## ■ Stade VTT Un projet ambitieux d'attractivité sportive

En février 2022, la CCPVM, porteuse du projet, a organisé une journée de travail autour du nouveau stade VTT à Remiremont en compagnie du bureau d'étude Bike Solutions, des élus et de tous les acteurs impliqués.

Ce projet aura un fort impact économique et touristique sur le territoire. Il pourra attirer différentes cibles de la population que ce soit les passionnés de vélo, les professionnels mais aussi les clubs et les fédérations. Cet espace innovant aura pour but d'accueillir petits et grands de tous niveaux mais aussi de se fondre dans le paysage dans le contexte naturel et forestier.

Sa mise en service est prévue pour le début du second semestre 2023.

## ■ PCAET : un programme qui atteint sa phase de démarrage des actions

En 2022, le plan d'action du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) a été validé et 12 axes stratégiques ont été abordés.

La phase de mise en œuvre opérationnelle, composée de 36 actions, est active depuis octobre 2022.

Le défi « J'y vais » a été organisé par l'association Active Vosges du 2 au 22 mai 2022. Le but était d'encourager les établissements scolaires et entreprises à se déplacer de manière alternative à la voiture individuelle pour tout trajet domicile-école ou domicile-travail. La CCPVM a contribué au défi.

La convention France Rénov a été signée en juillet 2022. Il s'agit d'un service gratuit, indépendant, de conseil et d'accompagnement à la rénovation énergétique. C'est un guichet unique pour obtenir des conseils techniques juridiques et financiers sur un projet de rénovation énergétique pour tous les ménages, copropriétés et petites entreprises du secteur tertiaire.



francerenov.hautesvosges@solih.fr

Contact  
France Rénov'  
Florent LANGLADE  
Tél. 03.29.22.50.10

## ■ Label Terre de Jeux 2024 : en avant pour les JO !

Durant le mois de juillet 2022, la CCPVM a reçu le label « Terre de Jeux 2024 » par le comité Paris 2024.

Ce label fait référence aux Jeux Olympiques et aux Jeux Paralympiques 2024 qui auront lieu à Paris.



Ce titre, qui apporte de grandes ambitions sur le territoire de la CCPVM, a pour but de permettre aux habitants de vivre le sport pendant la période des JO. La CCPVM s'engage à favoriser la découverte du sport et de ses valeurs et de promouvoir la pratique sportive.

La CCPVM organisera divers événements autour la célébration des JO. Ceux-ci pourront être récompensés lors de la remise des trophées annuels « Terre de Jeux 2024 » ou sur les réseaux sociaux du label.

## ■ Un ensemble de projets et activités pour améliorer la vie des habitants du territoire

Création de nouveaux services, amélioration du patrimoine intercommunal, actions en faveur de la culture, de l'économie ou du tourisme... Nul doute qu'au cours de l'année 2022 la CCPVM a été active à travers la réalisation et la mise en œuvre de différents projets. Voici un résumé des plus importants :



Pour la Fête de la Musique en juin 2022, la CCPVM a inauguré les nouveaux locaux de l'école de musique intercommunale Le Cube à Remiremont. Cette journée a commencé par des portes ouvertes où les personnes présentes pouvaient découvrir les différents cours de musique proposés ainsi que les nouveaux aménagements du bâtiment. Ensuite, le travail des enfants et des adultes a été partagé au public en toute convivialité, notamment avec le concert de percussions proposé par 15 enfants.

## Communauté de Communes



En mai dernier, la CCPVM et l'Office Intercommunal du Tourisme ont organisé les **rencontres du tourisme**. Cette journée avait pour but de travailler sur un nouveau schéma de développement à travers la mise en avant de 3 thématiques différentes : nature et bien-être, hébergement et patrimoine. Ces nouvelles stratégies impacteront les cinq prochaines années jusqu'au mandat suivant.

Durant cette année, la signalétique touristique a été revue par la CCPVM en collaboration avec l'Office du Tourisme. En premier lieu, la CCPVM a installé des panneaux dans les centres villes des dix communes du territoire. Ce panneau consiste en un recto composé d'une carte touristique créée par l'Office et d'un verso composé d'un plan des sentiers de VTT et de randonnées. L'objectif pour 2023 est d'installer des totems sur l'ensemble des départs des sentiers de randonnées intercommunales.



Le 25 et 26 juin 2022 a eu lieu la **Fête de l'eau et de la rivière** à la salle polyvalente de Saint-Amé. La CCPVM présentait donc sa 4ème édition qui eut un franc succès. Petits et grands ont pu se retrouver autour des activités proposées : projection vidéo, sorties d'exploration sur les bassins, apprentissage des espèces patrimoniales, chants par l'école de musique, stands et conférences.



En septembre 2022, les élus de la CCPVM ont inauguré le **nouveau caillebotis de l'espace NATURA 2000 « étang et tourbière de la Demoiselle »**.

Cet endroit d'exception est désormais accessible au public. Les visiteurs pourront se ressourcer et contempler les différentes espèces présentes dans la tourbière. Ce projet sera prolongé sur l'année 2023 avec une révision complète de la signalétique du site par la CCPVM.



### ■ La marque territoriale Vosges Secrètes soutient les initiatives intercommunales d'attractivité

Cette année, deux actions majeures ont été organisées par la marque du territoire Vosges Secrètes.



La CCPVM a lancé un appel à projet « **Boutique** » durant le mois de juillet 2022 afin de stimuler la vitalité commerciale dans les 10 communes et principalement en cœur de bourg.

L'objectif était de récompenser les créateurs ou repreneurs d'un commerce.

Cette initiative, où les candidatures se sont clôturées le 19 septembre, a reçu 12 propositions. Le 27 octobre, les postulants admissibles ont été auditionnés par un jury pour défendre leur projet.

Parmi ceux-ci, quatre candidats ont été récompensés. Différents prix ont été distribués aux participants retenus pour une enveloppe globale de 8 000 euros.



Le 4 juillet 2022 a eu lieu la première journée « Tous à vélo » organisée par la CCPVM et portée par Vosges Secrètes pour les élèves de CM2 des écoles de la CCPVM avec la participation de l'Escadron de Gendarmerie Mobile de Saint-Étienne-lès-Remiremont. L'objectif central de cette journée était de sensibiliser les enfants aux règles et usages du vélo et de la trottinette sur la route.

Cet événement a pris la forme de plusieurs ateliers pédagogiques organisés par les différents partenaires présents lors de l'évènement.

## Un projet de rénovation énergétique ou des interrogations sur le sujet ?

La Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales, en partenariat avec les Communautés de Communes des Hautes Vosges et des Ballons des Hautes Vosges, a mis en place un Service de Conseil à la Rénovation Énergétique : France Rénov'.

Un conseiller accompagne les habitants en leur livrant des conseils techniques, juridiques et financiers relatifs à leur projet de rénovation énergétique. Il fait office de guichet unique du territoire pour la rénovation énergétique et propose des conseils gratuits, neutres et personnalisés auprès des ménages en habitation individuelle, en copropriétés et aux petites entreprises du tertiaire (moins de 9 salariés).

Vous pouvez retrouver le conseiller lors de permanences physiques sur le territoire (voir flyer de communication ci-contre).



### Coordonnées

Florent LANGLADE

Tél. 03.29.22.50.10

[francerenov.hautsvosges@soliha.fr](mailto:francerenov.hautsvosges@soliha.fr)

**France Rénov'**  
Le service public pour mieux rénover mon habitat

## UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ?

Demandez conseil auprès de votre Conseiller France Rénov', le service public gratuit, indépendant et personnalisé pour tous les ménages et petites entreprises du tertiaire.

**PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES :**

- Lundi, Mercredi, Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

**PERMANENCES PHYSIQUES SUR RENDEZ-VOUS :**

REMIREMONT	SAULXURES-SUR-MOSELLOTTE	LE THILLOT
1 <sup>er</sup> mercredi du mois de 10h00 à 12h00 26 rue Chorlet	2 <sup>ème</sup> jeudi du mois de 10h00 à 12h00 87 rue du Collège	3 <sup>ème</sup> vendredi du mois de 10h00 à 12h00 79 avenue de Verdun

Obtenez des conseils techniques, juridiques et financiers en appelant le 03 29 22 50 10 ou par courriel à [francerenov.hautsvosges@soliha.fr](mailto:francerenov.hautsvosges@soliha.fr)

Le Région Grand Est et l'Etat soutiennent la transition énergétique

Partenaires :

- climaxion
- MAIRIE DE SAULXURES SUR MOSELLOTTE
- Le Région Grand Est
- VE VOSGES
- Communauté de Communes des Ballons des Hautes Vosges
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PORTE DES VOSGES MÉRIDIONALES
- HAUTES VOSGES

**Vous avez un projet pour le développement du territoire ?  
Vous pourriez prétendre à des aides LEADER.**

**Contactez-nous pour le savoir !**

03.29.22.63.85

secretariat.leader@paysderemiremont.fr

leader@paysderemiremont.fr

### ■ Le programme LEADER Qu'est-ce que c'est ?

C'est un programme européen qui vise à soutenir financièrement des projets locaux au sein de territoires ruraux. L'objectif est d'expérimenter des projets innovants, portés par des acteurs privés (associations, entreprises...) ou publics (collectivités, établissements publics...).

Il est porté par le GAL (Groupe d'Action Local) du Pays de Remiremont et de ses Vallées. Il dispose pour la période de 2014-2022 de 2.1 millions d'euros attribués par l'Union Européenne. Cette enveloppe a permis d'accompagner jusqu'ici **75 projets** !

Les subventions sont comprises entre 1.000 € et 30.000 €.

### ■ Pouvez-vous être concerné par LEADER ?

Le Pays de Remiremont et de ses Vallées, est réparti sur 32 communes elles-mêmes appartenant à 3 communautés de communes :

- La Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales
- La Communauté de Communes des Ballons des Hautes-Vosges
- La Communauté de Communes des Hautes-Vosges

**Vous pouvez obtenir des subventions du programme si :**

- Votre structure sollicitant les fonds LEADER se trouvent sur le périmètre cité.
- Votre projet répond aux 5 grandes actions décrites.
- Si votre projet est réalisé avant décembre 2023.

### ■ Quelles sont les actions soutenues par LEADER ?

**Paysages et attractivité** du territoire : (ex : action d'animation et de pédagogie en faveur de l'arboriculture, de l'apiculture, de la biodiversité ; réhabilitation, sensibilisation, promotion du patrimoine local, naturel et paysager,...).

**Empreinte écologique** : (ex : création et développement de modes de transports doux ou sobres en carbone ; recyclage et valorisation des déchets, économie circulaire,...).

**Richesses naturelles et culturelles** : (ex : réhabilitation, rénovation et développement de sites culturels ; création d'événements de promotion du territoire, produits de découverte du territoire,...).

**Agriculture de montagne** (ex : création de point de vente de produits agricoles locaux ; développement d'activités pédagogiques autour des productions agricoles, promotion de la consommation locale,...).

**Économie de proximité** : (ex : soutien à la conception et/ou la commercialisation de produits ou de savoir-faire locaux, organisation d'animations, d'événements autour de la promotion des ressources naturelles, développement de la filière bois...).



**Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales**



REMIREMONT  
PLOMBIÈRES  
TOURISME  
DESTINATION VOSGES SECRÈTES



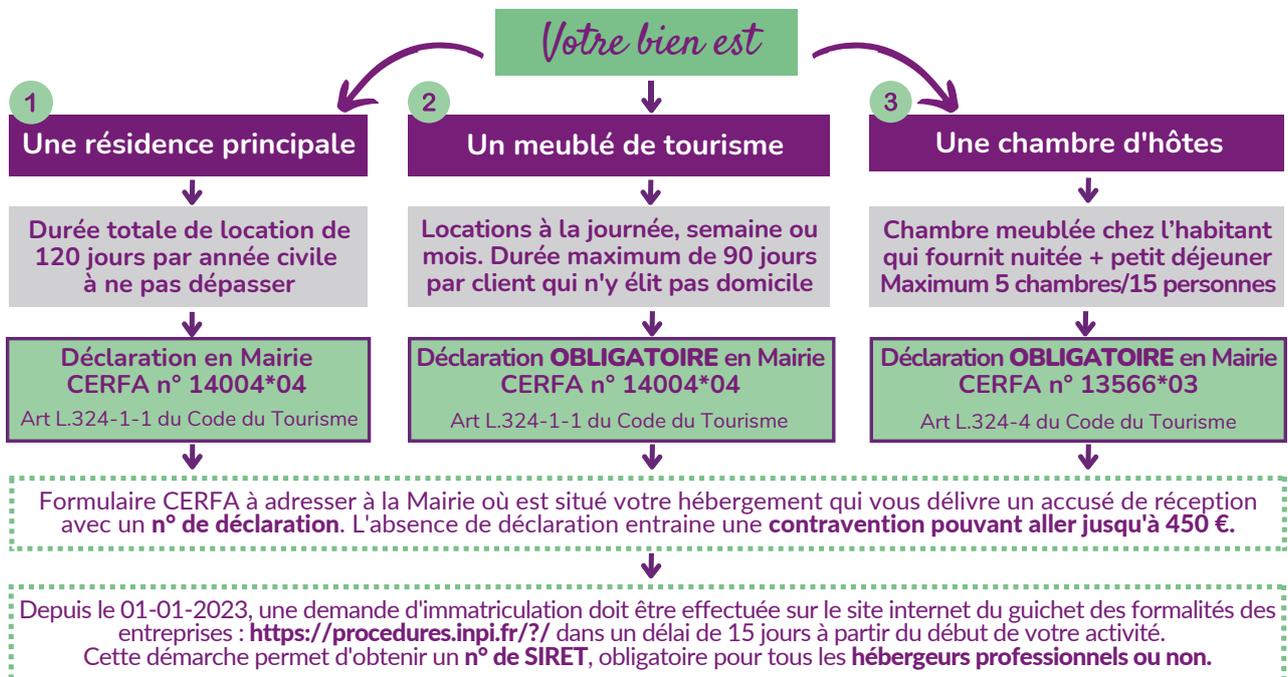
VOSGES SECRÈTES  
la Communauté de Communes de  
la Porte des Vosges Méridionales

## NOTE D'INFORMATION AUX HÉBERGEURS & PORTEURS DE PROJETS

*Vous êtes propriétaires d'un meublé de tourisme ou d'une chambre d'hôtes ?*

Votre bien est situé dans l'une des communes suivantes :

Dommartin-lès-Remiremont, Eloyes, Girmont-Val-d'Ajol, Le Val-d'Ajol, Plombières-les-Bains, Remiremont, Saint-Amé, Saint-Etienne-lès-Remiremont, Saint-Nabord, Vecoux.



**Classement** *optionnel* 1 2

Les avantages pour les meublés de tourisme sont :

- 1/ une garantie de **qualité**, de **conformité**, de **lisibilité**
- 2/ un **abattement fiscal de 71%** (régime micro-BIC)
- 3/ la perception des **chèques vacances**
- 4/ une **taxe de séjour simplifiée** à taux fixe
- 5/ la promotion de votre bien par votre **Office de Tourisme**

**Taxe de séjour** *obligatoire* 1 2 3

Instituée au 01-01-2017 pour **tout hébergeur** qui doit :

- 1/ la **collecter** auprès des vacanciers qui séjournent chez lui
- 2/ la **déclarer** à la collectivité
- 3/ la **reverser** à la collectivité

Retrouvez toutes les informations sur le portail dédié : <https://portedesvosgesmeridionales.taxesejour.fr/>

*À quoi sert la Taxe de séjour ?*

Elle est reversée à l'Office de Tourisme pour le développement touristique local, ainsi que des actions de promotion et de marketing.



*Qui paye la Taxe de séjour ?*

Toute personne de plus de 18 ans non domiciliée sur le territoire qui séjourne une nuit et plus, à titre onéreux, chez un logeur.

Renseignements : Service Hébergement - Office de Tourisme Remiremont Plombières  
6, Place Christian Poncelet - 88200 REMIREMONT - Tél.03 29 62 29 83 - Email : [classement@otrp.fr](mailto:classement@otrp.fr)

# Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

## du Pays de Remiremont

L'espace santé du Pays de Remiremont vous accueille pour vous aider dans la gestion de votre santé au quotidien

L'espace santé, qu'est-ce que c'est ?

- Un lieu d'information et de prise en charge **pluri-professionnel** (infirmiers, diététiciens, psychologues, éducateurs sportifs)



Pour quoi ?

- Comprendre sa maladie et les effets de son traitement
- Adapter son alimentation
- Développer ses propres ressources
- Reprendre une activité physique adaptée et régulière

Parlez-en à votre médecin, à un professionnel de santé ou prenez contact au 03.29.23.40.00

### Pour qui ?

- Si vous êtes concerné par une des maladies chroniques suivantes :

<b>ENFANT</b>	Allergie Alimentaire	<b>ADULTE</b>	Cancer sous chimiothérapie orale
	Asthme		Diabète
	Dermatite Atopique		Surpoids-Obésité
	Surpoids -Obésité		Ostéoporose

### Les bénéfices ?

« Disposer d'une écoute bienveillante »

« Échanger avec d'autres personnes dans des situations similaires »

« Disposer d'une expertise »

### Où nous trouver ?

7 Rue Georges Lang, 88 200 Remiremont

L'espace santé est un dispositif agréé et financé par le ministère de la santé et de la prévention

# Où vont vos Déchets ?

**3/4 des papiers et emballages sont recyclés dans Les Vosges !**



**CONTENEURS À VERRE**



**CONSIGNES DE TRI**

Les bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre sont à trier dans les conteneurs à verre.

**les erreurs de tri**

Les ampoules, la vaisselle, les vitres, les pots de fleurs **ne sont pas des emballages, vous devez les déposer en déchèterie.**



**CONSIGNES DE TRI**

Tous les emballages alimentaires, de soins corporels ou d'hygiène en plastique, les cartonnettes et briques alimentaires, les papiers et cartons, les conserves et emballages en métal sont à trier dans les bac ou sacs jaunes.

**les erreurs de tri**

- les bouteilles en verre
- les bouteilles non vidées
- les restes alimentaires
- les emballages imbriqués
- les masques chirurgicaux
- les mouchoirs
- les assiettes en porcelaine
- les morceaux de bois
- les chaussures et textiles
- les médicaments...



**LES DÉCHETS APPORTÉS EN DÉCHÈTERIE SONT AUSSI VALORISÉS SUR LE TERRITOIRE :**

- 1 Les textiles VOSGES TLC Thaon-les-Vosges
- 2 Le bois EGGER Rambervillers
- 3 Le plâtre et les huisseries VÉOLIA Thaon-les-Vosges
- 4 L'amiante BARISIEN Vaudoncourt
- 5 Les déchets d'équipements électriques et électroniques REVAL'PREST Épinal
- 6 Les huiles et piles GRANDIDIER Réhaincourt
- 7 Les déchets verts plate-forme de compostage ÉPINAL
- 8 Valorisation énergétique FENIIX Rambervillers

\*Sous réserve d'éventuels modifications et/ou ajouts

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
<b>AVRIL</b>			
<b>Dimanche 2</b>	Parcours du Cœur	CMSCSCL	Salle multi-activités
<b>Mardi 4</b>	Tournoi école de rugby	RC2V	Stade
<b>Vendredi 7</b>	Concert Minera Flamenco Nuevo	Chapelle des Arts de la Suche	Salle multi-activités
<b>Samedi 8 et dimanche 9</b>	Championnat des Vosges	Pétanque Stéphanoise	La Moutière
<b>Samedi 15</b>	Trophée de danse	Everybody dance	Salle multi-activités
<b>MAI</b>			
<b>Lundi 1<sup>er</sup></b>	Fête du 1 <sup>er</sup> mai	ARP	Local associatif
<b>Dimanche 14</b>	Marche Populaire Internationale	CMSCSCL/associations	Salle polyvalente
<b>Mardi 16</b>	Marche scolaire		
<b>Jeuudi 18</b>	Grand Prix de la municipalité Mémorial JC Vaubourg	ECS/Ville	Moutière/route de Xennois
<b>Samedi 20</b>	Concours	Pétanque Stéphanoise	La Moutière
<b>JUIN</b>			
<b>Samedi 3</b>	Concert caritatif au profit de l'Œuvre des Pupilles	SDIS des Vosges	Salle multi-activités
<b>Samedi 3</b>	Après-midi jeux enfants TSA + fratrie	Dans les Yeux Bleus de Lucie	Salle de la Suche
<b>Samedi 10</b>	Cérémonie fête des mères	Ville/CCAS	Salle multi-activités
<b>Samedi 17</b>	Fête du jeu, soirée dansante, chavande, feu d'artifice / Jumelage	Ville	La Moutière
<b>JUILLET</b>			
<b>Vendredi 14</b>	Défilé lampions, feu d'artifice, soirée DJ	CMSCSCL/associations	La Moutière
<b>Samedi 15</b>	Concours	Pétanque Stéphanoise	La Moutière
<b>AOUT</b>			
<b>Samedi 26 et Dimanche 27</b>	Petit Tour des Vosges	ECS/Ville	Moutière/route de Xennois
<b>SEPTEMBRE</b>			
<b>Dimanche 3</b>	Vide-greniers	Société de Chasse	La Moutière
<b>Samedi 8 et dimanche 9</b>	Portes ouvertes – ouverture de la coupe du monde	RC2V	Stade vélodrome et/ou centre de St-Etienne
<b>Samedi 16</b>	Assoc' en fête	CMSCSCL	Salle multi-activités
<b>Samedi 23</b>	Spectacle d'humour "Une croisière de folie"	Ville	Salle multi-activités
<b>Samedi 30</b>	Spectacle Rémi - La Totomobile entre en scène	Ville	Salle multi-activités

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
<b>OCTOBRE</b>			
<b>Samedi 7</b>	Après-midi jeux enfants TSA + fratrie	Dans les Yeux Bleus de Lucie	<i>Salle de la Suche</i>
<b>Samedi 14</b>	Pièce de théâtre : le dîner de cons	Ville	<i>Salle multi-activités</i>
<b>Un vendredi</b>	Soirée pour « Octobre rose »	La Bonne Humeur + autre(s) association(s)	<i>A définir</i>
<b>NOVEMBRE</b>			
<b>Samedi 11</b>	Cyclo-cross Mémorial Michel Bolmont	ECS/Ville	<i>La Moutière</i>
<b>Dimanche 12</b>	Thé dansant	CCAS	<i>Salle multi-activités</i>
<b>Samedi 18 et dimanche 19</b>	Marché d'avant l'Avent	CMSCL	<i>Salle multi-activités</i>
<b>DECEMBRE</b>			
<b>Dimanche 3</b>	Spectacle de magie	Ville	<i>Salle multi-activités</i>
<b>Samedi 9</b>	Concert chœur splenda voce	Chapelle des Arts de la Suche	<i>Salle multi-activités</i>
<b>Dimanche 17</b>	Loto	Pétanque Stéphanoise	<i>Salle multi-activités</i>





Place de l'Hôtel de ville  
88200 SAINT-ETIENNE-LES-REMIEMONT

Tél. : 03 29 26 18 00

Mail : [info@ville-st-etienne-remiremont.fr](mailto:info@ville-st-etienne-remiremont.fr)  
Web : [www.ville-st-etienne-remiremont.fr](http://www.ville-st-etienne-remiremont.fr)



[saintetiennelesrmt\\_officiel](#)